

Les souvenirs historiques de Charles Rousselle (1851-1873)

Supplément aux *Annales montoises* 1800-1850

En 1861, paraissait à Mons, chez la veuve Piérart, un petit volume de 88 pages, sous le titre *Souvenirs historiques. Annales montoises du XIXe siècle (1800-1850)*. Ce texte de Charles-Édouard Rousselle avait été publié en 17 épisodes dans *Le Constitutionnel*, journal libéral patronné par la famille Rousselle, entre le 29-30 septembre 1861 et le 1^{er} janvier 1862¹. Ce petit ouvrage a été complété par Charles Rousselle, le petit-fils de l'auteur. Il a, de sa fine écriture, enrichi les informations fournies pour la période 1800-1850 (notamment un ajout important se rapportant aux événements révolutionnaires de 1830), mais aussi poursuivi pour la période 1851-1873 le travail commencé par son aïeul. C'est cette partie que nous éditons ci-dessous.

Le manuscrit de Charles Rousselle est actuellement conservé à la Bibliothèque centrale de l'UMONS². Il se présente sous la forme d'un exemplaire interfolié des *Annales montoises du XIXe siècle*. À la suite du texte imprimé, le relieur a ajouté 88 feuillets blancs. Le texte de Charles Rousselle a été transcrit sur 86 d'entre eux, généralement sur les rectos. Ce document est conservé sous une demi-reliure au dos de toile verte portant le nom de l'auteur et un titre abrégé dorés³.

Charles Rousselle est issu d'une ancienne famille de Mons⁴. Antoine-Laurent-Joseph Rousselle (1751-1815), officier de la Cour souveraine du Hainaut et du baillage du chapitre noble de Sainte-Waudru, était aussi secrétaire de l'Administration de la ville de Mons⁵. Son fils Charles-Édouard (1787-1867)⁶ a été sous-chef du bureau des Travaux publics et des

¹ Charles-Édouard Rousselle publiera d'autres *Souvenirs historiques*, tous chez la veuve Piérart, imprimeur du *Constitutionnel* : *Des procès de sorcellerie à Mons* (1854) ; *Marguerite de Valois à Mons* (1855) ; *Mons pendant l'occupation française de 1691 à 1697* (1856) ; *Mons depuis la seconde invasion républicaine jusqu'au Consulat. 1794-1799* (1862). Sur le *Constitutionnel*, voir Patrick LEFEVRE, *Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons (1786-1940)*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1980, pp. 133-134.

² Cote : Ms 1996/1123.

³ Une note manuscrite au crayon sur le contre-plat inférieur indique que le volume a été offert à l'ASBL « Les Amis de la Bibliothèque » par Baudouin Clerfayt le 20 avril 1996.

⁴ Sur la famille Rousselle, voir Charles ROUSSELLE, *Généalogie de la famille Rousselle de Mons*, Mons, s.d.

⁵ Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle*, Mons, 1900, pp. 209-210.

⁶ Bibliothèque de l'UMONS, ms 1127 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 2, Enghien, 1903, p. 301 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, pp. 210-211 ; *Biographie nationale*, t. 20, Bruxelles, 1908-1910, col. 258-260 (notice de Léopold DEVILLERS) ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894. Données biographiques*, Bruxelles, 1996, p. 495 ; Marie

mines à la préfecture du département de Jemappes. Il est nommé secrétaire de la mairie de Mons le 1^{er} juin 1813⁷, fonction qu'il abandonne en 1832 pour administrer les biens des frères Augustin et Florent Honnorez, entrepreneurs spécialisés dans la construction de canaux, et pour se consacrer à la politique. Conseiller communal (1834-1836 et 1842-1857), il cumule ce mandat avec celui de membre du Conseil provincial du Hainaut (1836-1847) – qu'il préside de 1844 à 1847 – et celui de Représentant de l'arrondissement de Mons (1847-1857). À la Chambre, il siège d'abord comme libéral avant de rejoindre les bancs catholiques. Charles-Édouard appartient aussi à la franc-maçonnerie qu'il quitte en 1830 suite à un désaccord.

L'avocat Hippolyte Rousselle (1809-1868)⁸ succède à son père Charles-Édouard au poste de secrétaire de la Régence de la ville de Mons en 1832⁹. Il ne remplit cette fonction que durant quatre années et, à partir de 1836, il se consacre au Barreau. Son métier de juriste et son activité politique – il est Conseiller provincial de 1848 à 1864 – ne l'ont pas empêché de se consacrer à la littérature et à divers travaux à caractère historique parmi lesquelles on retiendra surtout sa *Bibliographie montoise. Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours* (Mons et Bruxelles, 1858). On lui doit également une pièce de théâtre écrite en collaboration avec Henri Delmotte et Émile De Puydt, *Le Candidat à la royauté*. Ajoutons qu'Hippolyte fut aussi membre de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut qu'il préside de 1858 à 1864, membre de la Société des Bibliophiles de Mons (1845-1866) et collaborateur du journal *Le Constitutionnel*. En 1865, il part s'établir à Paris où il meurt trois ans plus tard.

Charles Rousselle¹⁰, notre auteur, est le fils d'Hippolyte. Il est né à Mons en 1833 et, comme son père, entreprend des études de droit. Il exerce au Barreau de Mons de 1858 à 1883, année au cours de laquelle il est nommé greffier au Tribunal de commerce de sa ville natale. Il achève sa carrière comme greffier en chef. Il laisse à la postérité une série d'études à caractère juridique comme *La loi sur les faillites, banqueroutes et sursis du 18 avril 1851* (Bruyland, 1868) ou encore des articles publiés dans la *Belgique judiciaire*. Comme son père il consacre ses loisirs à des recherches historiques centrées principalement sur Mons et le Hainaut et au nombre desquelles on épinglera sa *Biographie montoise* (Mons, 1900). Plusieurs de ses études ont été publiées dans les *Annales du Cercle archéologique de Mons*, les *Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, ainsi que par

ARNOULD, *Idées politiques et classes sociales au sein du pouvoir communal à Mons de 1785 à 1835*, dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, XI, 1980, 3, pp. 326, n. 60.

⁷ AÉM, Fonds français et hollandais, n° 105 I.

⁸ Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, pp. 211-212 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut ...*, p. 301 ; *Biographie nationale*, t. 20, Bruxelles, 1908-1910, col. 260-262 (notice de Léopold DEVILLERS).

⁹ AVM, Registre des délibérations du Conseil de Régence, n° 8, séance du 19 février 1832.

¹⁰ *Gazette de Mons*, 23-24 février 1903, p. 2 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut ...*, pp. 300-301 ; *Nouvelle biographie nationale*, t. 5, Bruxelles, 1999, pp. 300-301 (notice de Christiane PIÉRARD).

la Société des Bibliophiles de Mons, trois sociétés savantes dont il était membre¹¹.

Contrairement à son père et à son grand-père, Charles Rousselle n'a pas exercé de mandat politique mais cela ne l'a pas empêché de s'intéresser à la vie politique de sa ville et, à plusieurs reprises, il a fait part de ses opinions à ses concitoyens, notamment dans deux journaux, *Le Constitutionnel* et *Le Hainaut*¹², qu'il cite dans ses *Souvenirs historiques*. Charles Rousselle s'est éteint à Mons le 21 février 1903.

Les *Souvenirs historiques* de Ch. Rousselle couvrent une période importante pour l'histoire de Mons au XIXe siècle et principalement pour celle de son urbanisation. C'est en effet à la faveur de la loi du 8 mai 1861 que la forteresse est démantelée. Le système de défense constituait une entrave au développement de la ville. Comme le soulignera plus tard l'échevin Lescart, « l'agglomération urbaine [...] ne s'étendait pas au-delà de la rue circulaire [à l'intérieur de l'enceinte]. Les services publics de l'éclairage au gaz, des égouts etc., ne dépassaient guère cette étroite limite. Toute expansion au dehors était arrêtée »¹³. Les faubourgs étaient négligés et les communications avec les communes avoisinantes restreintes et difficiles en raison de l'étroitesse des voies d'accès et de la fermeture des portes chaque soir. À cela s'ajoutait encore, jusqu'en 1860, le paiement de l'octroi communal. La suppression des remparts permet à la ville d'entrer dans une « phase nouvelle »¹⁴ et de se lancer dans une vaste politique de construction et d'aménagement. Un homme attache son nom aux transformations et embellissements : François Dolez, échevin des Travaux publics à partir de 1860 et bourgmestre de 1866 à sa démission, pour raisons de santé, en 1879.

Sur les terrains libérés sont aménagés des boulevards constitués d'une allée centrale et de deux allées latérales, le tout agrémenté d'arbres et de gazon. De larges avenues sont percées afin d'améliorer les communications avec les localités voisines. C'est l'époque également où la ville se dote de nouveaux bâtiments publics : le Waux-Hall (1862-1864), la prison (1867), le tir communal (1868), l'hôpital civil (1869-1875). Ces édifices viennent s'ajouter à ceux érigés précédemment durant la période couverte par le texte de Ch. Rousselle comme l'abattoir (1854), le manège de cavalerie (1853-1854), le marché aux poissons (1856)... Le square du château est redessiné en 1869. La démolition des fortifications permet également d'entreprendre des travaux d'assainissement comme le détournement de la Trouille à l'extérieur de la ville, l'établissement d'un réseau de distribution d'eau et la généralisation d'un système d'égouttage. Ch. Rousselle se fait l'écho des transformations subies par la ville et signale les nouveaux bâtiments qui viennent l'embellir. Au début de l'année 1863, il

¹¹ Pour la bibliographie de Charles Rousselle, voir *Publications de M. Charles Rousselle*, Mons, 1895. Dans ses *Lettres lumeçonnes. Bio-bibliographie montoise : Répertoire alphabétique des auteurs nés, résidant ou ayant vécu à Mons* (Mons, s.n., 2012, t. 3, pp. 110-111), Jeannine Abrassart attribue à Charles certaines publications de Charles-Édouard.

¹² Bien que Patrick Lefèvre (*Répertoire des journaux et périodiques ...*, pp. 206-212) ne le mentionne pas au nombre des collaborateurs de ce journal catholique.

¹³ Conseil communal, séance du 11 mars 1893, *Bulletin communal de la ville de Mons*, 1893, p. 158.

¹⁴ *Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Mons fait en séance du Conseil communal par le Collège des Bourgmestres et Échevin*, 1867, p. 39.

constate que « l'aspect de Mons se transforme à chaque instant ».

Ch. Rousselle s'intéresse essentiellement à ce qui se passe à Mons. Les bruits du monde ne trouvent d'écho chez lui que pour autant que la ville en soit affectée d'une façon ou d'une autre. C'est au travers des manifestations en faveur du pape que l'on devine l'unification italienne. Le départ des troupes casernées en ville et l'arrivée de réfugiés français mentionnée en 1870 sont la conséquence du conflit franco-allemand, mais celui-ci n'est que sommairement abordé. Même la politique intérieure belge n'est évoquée qu'à de rares occasions. Il n'y a que la loi sur les fondations charitables, dite loi des couvents, qui suscite de la part de Rousselle un long commentaire, mais il est vrai que cette loi a provoqué des remous à Mons et dans la région.

Sur Mons même, Rousselle est loin d'être exhaustif. Ses notes sont incomplètes et ne peuvent à elles seules rendre compte de tout ce qui s'est passé dans le chef-lieu du Hainaut entre 1851 et 1873. Ainsi, par exemple, s'il lui arrive de mentionner l'ouverture de telle ou telle école, d'autres sont ignorées. C'est en vain que l'on cherchera dans les pages qui suivent, une quelconque allusion à l'incident provoqué par Camille Wins, alors président de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut. Celui-ci avait offert en 1852 une collection complète des *Mémoires et publications* de cette société à Louis-Napoléon Bonaparte, peu après le coup d'État perpétré par ce dernier. Cette initiative malencontreuse avait alors provoqué de nombreux remous au sein des milieux intellectuels montois, dont la presse s'était faite l'écho¹⁵. Rousselle, pourtant parfois enclin à la polémique, n'en souffle mot.

Les événements qui touchent la famille royale font l'objet de l'attention de Rousselle. Naissances, décès, visites sont mentionnés. Lorsque le 8 septembre 1851 il signale la pose de la première pierre du piédestal de la statue de Roland de Lassus, il mentionne la présence des princes mais pas celle des deux ministres libéraux qui les accompagnaient. Il semble accorder moins d'importance à ses concitoyens. Les épidémies de choléra qui frappent la ville en 1859 et 1866 sont signalées mais sans trop s'y étendre et la compassion pour les victimes, essentiellement issues des classes populaires, se résume à une statistique des décès.

On l'aura compris, le travail de Rousselle que nous retranscrivons ci-dessous n'a pas la prétention d'être exhaustif. Il s'agit simplement d'annales qui énumèrent, selon l'ordre chronologique, une suite de faits, parfois accompagnés d'un commentaire. Outre l'intérêt qu'ils peuvent présenter pour l'histoire de Mons, ils trahissent aussi les partis pris de celui qui les recense.

Année 1851

¹⁵ Sur cet incident, voir René PLISNIER, *Une « Académie » hainuyère au XIXe siècle : la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, vol. 104, 2008, pp. 104-106.

23 janvier. Inauguration du Bassin dit des Anglais¹⁶, en construction depuis bientôt deux ans.

Avril. On approprie à l'Hôtel-de-ville un salon et deux places adjacentes, qui seront mis à la disposition de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut¹⁷, pour y tenir ses séances.

Avril. Un arrêté royal autorise la Congrégation hospitalière des pauvres sœurs à faire effectuer les travaux de reconstruction de leur habitation.

27 avril. Par suite des pluies qui n'ont cessé de tomber, la Trouille déborde pendant la nuit. La Haine déborde également, et plusieurs prairies et jardins des environs sont inondés.

12 juin. Une expérience démontrant au moyen d'un pendule, le mouvement de rotation de la terre, se fait avec succès dans la grande nef de l'église de Sainte-Waudru¹⁸.

La même expérience avait été également faite avec succès, quelques jours auparavant, par M. Louis Parez¹⁹, professeur de mathématiques, dans la chapelle du dépôt de mendicité²⁰.

8 septembre. Pose de la première pierre de la statue à élever à Roland de Lassus, improprement appelé Roland de Lattre. L.L. A.A. R.R. le duc de Brabant et le comte de Flandre ont assisté à cette cérémonie²¹. Les princes arrivés la veille à Mons ont présidé à l'ouverture de l'exposition provinciale de l'agriculture et de l'industrie du Hainaut. Cette exposition avait lieu dans les bâtiments de la caserne de cavalerie. Voir sur cette exposition le rapport de la Députation permanente du Hainaut, session de 1852, p.p. 247 et suiv.

27 septembre. Le Sénat ayant été dissout par arrêté royal du 4 de ce mois, le collège électoral de Mons est appelé à nommer deux sénateurs. M. le baron de Royer de Woldre²² est réélu, M.

¹⁶ Ce bassin, long de 562, 5 m et large de 25 m, permettait la jonction entre le canal de Mons à Condé et la ligne de chemin de fer Mons-Manage amenant le charbon extrait dans la région du Centre. Laurent HONNORÉ, *Le canal de Mons à Condé : origines, construction, financement et mise en service (1801-1818)*, dans *De Mons à Condé. Un canal et des hommes (1807-1968)*, Saint-Ghislain, Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain et de la région, 2007, p. 78.

¹⁷ Sur cette société fondée à Mons le 14 mars 1833, voir René PLISNIER, *Une "Académie" hainuyère au XIXe siècle ...*, pp. 93-125.

¹⁸ L'expérience a été réalisée par Guillaume Gratry (1822-1885), à l'époque lieutenant du génie, caserné à Mons. Sur ce personnage, qui fut aussi ministre de la Guerre de 1880 à 1884, voir *Nouvelle biographie nationale*, 4, Bruxelles, 1997, pp. 198-199 (notice de Nadine LUBELSKI-BERNARD).

¹⁹ Louis Parez (Mons, 1821-1870). Ingénieur diplômé de l'École des mines de Mons, professeur de mathématiques et directeur de l'École moyenne de l'État à Mons de 1864 à 1870. Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle ...*, p. 186.

²⁰ De 1809 à 1867, le dépôt de mendicité a été installé dans l'ancien couvent des Filles de Notre-Dame, rue de Nimy (actuellement Conservatoire de musique). La chapelle date de 1650. Paul FAIDER et Henry DELANNEY, *Mons, Mons et Frameries*, Union des Imprimeries, 1928, pp. 97 et 140.

²¹ Assistèrent également à la cérémonie, Charles Rogier, ministre de l'Intérieur et Émile van Hoorebeck, ministre des Travaux publics. La statue sera inaugurée le 23 mai 1853. Voir René PLISNIER, *Iconographie associée à Lassus*, dans *La Bibliothèque de l'Université de Mons-Hainaut 1797-1997*, Mons, Université de Mons-Hainaut, 1997, pp. 187-191.

²² Alexandre de Royer de Dour, dit de Royer de Woldre, né à Mons en 1795 et sénateur libéral de l'arrondissement de Mons de 1844 à son décès en 1852. Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-

Désiré Dethuin²³, bourgmestre de Mons est nommé en remplacement de M. Philémon de Bagenrieux de Lanquesaint²⁴. Cette dissolution avait été prononcée à cause du vote du Sénat contre le projet de loi sur les successions en ligne directe.

6 octobre. Ouverture du collège des P.P. jésuites, rue des Dominicains (voir p. 81)²⁵.

15 décembre. Ouverture et bénédiction solennelle de l'église de Notre-Dame de l'Immaculée Conception, que les rédemptoristes viennent de faire construire, rue de la Grande-Triperie (voir p. 87)²⁶

Année 1852

11 janvier. M. le général Bedeau²⁷, réfugié français, à la suite du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte, arrive à Mons accompagné de deux officiers de paix et descend à l'hôtel de la Couronne²⁸ où il séjourne pendant plusieurs mois. Le général vivait retiré et ne sortait de l'hôtel que pour assister à l'office divin de l'une ou de l'autre paroisse.

14 janvier. Première représentation au théâtre de Mons de *Roland Delattre*²⁹ épisode

GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894. Données biographiques*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1996, p. 222.

²³ Désiré Dethuin (Mons, 1801-1868), docteur en droit de l'Université de Liège en 1825, il succède à son père comme notaire (1829). Élu conseiller communal en 1836, il est nommé échevin en 1846 et devient bourgmestre en 1849, poste qu'il occupe jusqu'en 1866. Il est encore sénateur libéral pour l'arrondissement de Mons de 1851 à 1863. *Gazette de Mons*, 28 septembre 1868, pp. 2-3 ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 245 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle*, Mons, 1900, p. 78.

²⁴ Philémon de Bagenrieux de Lanquesaint (Mons, 1802-Saint-Josse-ten-Noode, 1870) fut membre du Conseil de régence de Mons de 1834 à 1836 et sénateur libéral de l'arrondissement de Mons de 1849 à 1851. Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 94.

²⁵ Il s'agit d'un renvoi aux *Souvenirs historiques. Annales montoises du XIXe siècle. 1800-1850*, Mons, Piérart, 1861, p. 81 où on peut lire à la date du 23 janvier 1846 : "Les Pères jésuites font l'acquisition d'une partie de l'ancien hôtel Duval, rue des Dominicains, dans l'intention d'y établir un collège". Sur les débuts de cet établissement, voir Xavier DUSAUSOIT, *Les premières années d'existence de la Résidence de Mons et du collège Saint-Stanislas (1840-1870)*, dans *Les jésuites à Mons 1584-1598-1998*, Mons, 1999, pp. 211-291.

²⁶ Dans les *Souvenirs historiques. Annales montoises du XIXe siècle [...]*, on peut lire p. 87, à la date du 25 mars 1850 : "Pose de la première pierre de la chapelle des Pères Rédemptoristes, rue de la Grande Triperie". Les rédemptoristes se sont établis à Mons en 1848. Les plans de l'église ont été dressés par un membre de la congrégation, le P. Ritzinger, mais la façade est de l'architecte de la ville, Louis Dosveld. Gonzales DECAMPS, *Mons. Guide du touriste*, Mons, V. Janssens, 1894, pp. 153-154 ; Paul FAIDER et Henry DELANNEY, *Mons*, Mons, Union des Imprimeries, 1928, p. 100.

²⁷ Marie-Alphonse Bedeau (1804-1863) a fait une partie de sa carrière militaire en Afrique du Nord (1838-1847) où il s'est distingué. À la révolution de 1848, il est élu à l'Assemblée nationale. Arrêté lors du coup d'État de décembre 1851, il est exilé en janvier 1852 et séjourne en Belgique. Il regagne la France à la faveur de l'amnistie de 1859 et, retiré de la vie active, passe ses dernières années en Bretagne. *Dictionnaire de biographie française*, t. 5, Paris, 1951, col. 1258-1259 (notice de P. AZAN).

²⁸ Situé sur la Grand-Place.

²⁹ Cette pièce n'a connu que deux représentations durant la saison 1851-1852.

historique en un acte et en vers, de M. Adolphe Mathieu³⁰, poète montois.

6 février. Toutes les propriétés situées au côté sud de la ville, sont couvertes d'eau à la hauteur de plusieurs pieds. Les territoires d'Hyon, de Cuesmes, de Jemappes et le faubourg de Bertaimont sont submergés. Plusieurs rues du bas de la ville sont également envahies par l'inondation.

Février. La Députation permanente du Hainaut approuve la délibération du Conseil communal de Mons, portant suppression du tour à l'hospice des enfants trouvés³¹. Ce tour a été fermé le 20 mars.

8 juin. Élections législatives. M.M. Charles Rousselle³², Lange³³ et de Royer, de Dour³⁴ sont réélus représentants, et M. Émile Laubry³⁵ est nommé en remplacement de M. Hubert Dolez³⁶ qui avait renoncé au renouvellement de son mandat. M. Defuisseaux³⁷ élu sénateur, en

³⁰ Adolphe Mathieu (Mons, 1804-Ixelles, 1876) fut notamment vice-président de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut dès sa fondation en 1833 et membre de l'Association libérale de l'arrondissement de Mons créée en 1846. En 1852, grâce à l'appui de Charles Rogier, il entre à la Bibliothèque royale comme adjoint au conservateur des manuscrits. Il succède à ce dernier en 1857. A. Mathieu fut encore correspondant de l'Académie royale de Belgique (1850) et ensuite membre effectif (1863). *Biographie nationale*, t. 14, Bruxelles, 1897, col. 33-44 (notice de Alphonse WAUTERS) ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 2, Enghien, 1903, p. 143 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle*, Mons, 1900, pp. 178-180 ; Alphonse WAUTERS, *Un poète du dix-neuvième siècle. Notice biographique sur Adolphe Mathieu*, dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 5^e série, t. 3, 1891, pp. 1-137.

³¹ Le tour a existé à Mons de 1811 à 1852. Paul FAIDER et Henry DELANNEY, *Mons ...*, p. 138. Ce tour « sert à recueillir les enfants trouvés et abandonnés jusqu'au moment où ils peuvent être placés dans des familles honnêtes de la campagne » Gonzales DECAMPS, *Mons. Guide du touriste ...*, p. 79.

³² Il s'agit du grand-père de l'auteur.

³³ Hippolyte Lange (Mons, 1788-Saint-Josse-ten-Noode, 1869) sénateur libéral de l'arrondissement de Mons de 1839 à 1869. Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 378.

³⁴ Charles de Royer de Dour (Mons, 1796-Dour, 1858), député libéral de l'arrondissement de Mons (1848-1856), Conseiller provincial du Hainaut (1836-1848), bourgmestre de Dour (1830-1858). Il était le frère d'Alexandre de Royer de Dour, dit de Royer de Woldre. Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 223.

³⁵ Émile Laubry (Mons, 1808-Schaerbeek, 1866) député libéral de l'arrondissement de Mons de 1852 à 1866. Il fut également conseiller provincial du Brabant (1848-1852) et conseiller communal de Saint-Josse-ten-Noode (1848-1854). Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...* p. 379.

³⁶ Hubert Dolez (Mons, 1808-Bruxelles, 1880), docteur en droit de l'Université de Liège en 1829, il est d'abord avocat à Mons (1829-1836) et ensuite à la Cour de Cassation (1836-1880). Il siège à la Chambre des Représentants comme député libéral de l'arrondissement de Mons de 1836 à 1852 et de 1857 à 1870, année où il est élu sénateur pour l'arrondissement de Bruxelles. Il remplira cette fonction jusqu'à son décès. Il était le frère de François Dolez qui fut bourgmestre de Mons de 1866 à 1879. *Le Hainaut*, 19 mars 1880, p. 2 ; *Biographie nationale*, t. 35, Bruxelles, 1969, col. 190-192 (notice de Robert WELLENS) ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894. Données biographiques ...*, p. 270 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 1, Enghien, 1902-1905, p. 204 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle ...*, 1900, pp. 80-81.

³⁷ Issu d'une famille libérale montoise, Nicolas Defuisseaux (1802-1857) est reçu docteur en droit de l'Université de Gand en 1825 et s'inscrit au barreau de sa ville natale. Sa participation aux événements de 1830 lui vaut d'être décoré de la Croix de fer. En 1838, il entre au Conseil provincial du Hainaut où il siège jusqu'en 1852, année de son élection comme sénateur libéral de l'arrondissement de Mons. Il le reste jusqu'à sa

remplacement de M. de Royer, d'Herchies, décédé.

Année 1853

Janvier. Une agence consulaire est établie à Mons par le gouvernement français.

28 mars. D'anciens élèves de l'École provinciale d'industrie et des mines du Hainaut³⁸ s'assemblent à Mons pour fonder une association, dont le but sera d'entretenir des relations d'amitié, de s'entraider et de faciliter les recherches scientifiques ou industrielles auxquelles ses membres pourraient se livrer. Cette société comptait déjà 46 membres le jour de cette première assemblée.

1^{er} avril. Les travaux de reconstruction de la maison presbytérale de la paroisse de S^{te}-Élisabeth, sont adjugés à M.M. Pierre Caillé et Désiré Charon pour le prix de 24 000 francs.

9 avril. Banquet des officiers de la garde civique, illumination de la ville, bal par souscription à la salle des concerts et des redoutes pour célébrer le 18^{ème} anniversaire de la naissance du duc de Brabant. Le prince héréditaire atteignait alors sa majorité politique.

18 avril. Les travaux de construction de l'abattoir sont adjugés à M. Philippe Halland pour la somme de 86 800 frs³⁹.

23 mai. Inauguration de la statue de Roland de Lassus, appelé vulgairement Roland de Lattre (voir la description des fêtes qui ont eu lieu, à cette occasion, dans le journal *Le Constitutionnel* et dans la *Gazette de Mons*)⁴⁰.

5 juillet. Les travaux de construction d'un manège couvert pour la cavalerie⁴¹ sont adjugés à

démission en 1854. Il se consacre alors à la manufacture de porcelaine située à Baudour qu'il avait rachetée en 1847. Amateur de littérature, il a laissé des pièces en vers et des traductions de Byron. Defuisseaux a encore occupé la présidence de la Société des Sciences, des arts et des Lettres du Hainaut de 1839 à 1846. Il était également membre de la Société des Bibliophiles à partir de 1844, ainsi que de la loge La Concorde et, à partir de 1838, de la loge La Parfaite Union. Nicolas Defuisseaux était le père de Léon (1841-1906), député libéral, puis POB et d'Alfred (1843-1901) l'auteur du *Catéchisme du Peuple* et fondateur du Parti Socialiste Républicain. *Biographie nationale*, t. 5, Bruxelles, 1876, col. 86-87 (notice de Jules DELECOURT) ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 136 ; *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 1996, p. 165 (notice de Jean PUISSANT) ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut ...* t. 1, p. 170 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle ...*, pp. 48-49 ; ID., *Notice nécrologique sur Nicolas-François-Joseph De Fuisseaux*, Mons, Dequesne-Masquillier, 1866.

³⁸ Cet établissement sera plus tard connu sous le nom de Faculté polytechnique de Mons, aujourd'hui intégrée à l'Université de Mons.

³⁹ Érigé sur un terrain ayant appartenu à l'administration des hospices civils de Mons, l'abattoir est situé le long de la Trouille. De style néo-roman, ses plans ont été dressés par l'architecte de la ville, Charles Sury (1814-1865). Il restera en fonction jusqu'en 1984. Laurent HONNORÉ, *L'abattoir public*, dans *Images de Mons en Hainaut du XVIe au XIXe siècle*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2006, pp. 282-283.

⁴⁰ La statue était l'œuvre de Barthélémy Frison (1816-1877), artiste tournaisien mais travaillant à Paris. Sur cette inauguration, voir René PLISNIER, *Iconographie associée à Lassus, ...*, p. 191.

⁴¹ Situé au Marché-au-Bétail, il a été bâti en style néo-médiéval sur les plans de Charles Sury. Il s'agit du premier bâtiment montois doté d'une charpente métallique. Bruno VAN MOL, *Le manège de cavalerie du*

M.M. Quinart et Philippe Halland pour la somme de 27 000 frs. L'estimation était de 30 400 frs. Cet édifice était achevé au commencement du mois de mai 1854. Le 4 juin de cette dernière année, le manège a servi de local pour l'exposition que la Société royale de Flore avait ouverte, à l'occasion de la visite du Roi des Belges et de sa famille à Mons. On l'avait transformé en charmant jardin couvert.

22 août. Illumination des édifices publics, à l'occasion du mariage du duc de Brabant avec S.A.I. l'archiduchesse Marie-Henriette-Anne d'Autriche.

Année 1854

4 juin. Visite du Roi des Belges et de la famille royale à Mons (voir la description des fêtes dans *Le Constitutionnel* et la *Gazette de Mons*).

8 juin. M. Frédéric Corbisier⁴² est élu sénateur en remplacement de M. Defuisseaux, démissionnaire.

31 octobre. Élections pour le renouvellement partiel du Conseil communal.

Année 1855

2 janvier. Ouverture de l'abattoir.

26 mars. D'imposantes cérémonies religieuses ont lieu dans les quatre paroisses de la ville pour célébrer la proclamation du dogme de l'Immaculée conception⁴³. Les églises, où la foule se presse, sont brillamment parées et illuminées. Les habitants illuminent les façades de leurs maisons qu'ils ont ornées de drapeaux, et le peuple circule dans les rues, malgré la neige et l'inclémence du temps.

13 avril. Fondation de la Société pour l'encouragement de la musique⁴⁴, sous le patronage de

Marché-au-Bétail, dans *Images de Mons en Hainaut du XVIe au XIXe siècle*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2006, pp. 246-247.

⁴² Frédéric Corbisier (Mons, 1796-1877), marchand de charbon à Mons, a notamment siégé à la Chambre de commerce de Mons à partir de 1828. Il en sera successivement vice-président, secrétaire et président. Il a aussi eu une carrière politique comme député (1831-1836) et sénateur libéral de l'arrondissement de Mons (1854-1869), conseiller communal (1830-1836 ; 1850-1854) et conseiller provincial du Hainaut (1836-1851). Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 76 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut ...*, t. 1, p. 135 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, p. 37.

⁴³ Dogme défini par Pie IX le 8 décembre 1854.

⁴⁴ Cette société avait pour but de favoriser le développement de l'art musical, d'augmenter les plaisirs des habitants et de venir en aide aux artistes musiciens de la ville. Un mois après sa fondation, elle comptait environ 150 membres. En 1861, la musique de cette société fusionne avec celle de la garde civique. La nouvelle association conserve le nom de Société pour l'encouragement de la musique. René PLISNIER, *Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIXe siècle. Le cas de Mons (1795-1914). Enseignement, musées, bibliothèques, théâtres, musique, beaux-arts et sociétés*, thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, 1997-1998, vol. 2, pp. 418-420.

l'autorité communale.

21 avril. La Société des archers de l'union est autorisée à porter le titre de Société royale⁴⁵.

12 juin. Élections pour le renouvellement partiel du Sénat. M.M. Désiré Dethuin et Frédéric Corbisier sont réélus membres de cette assemblée par l'arrondissement de Mons.

2 décembre. Une société est établie, pour la paroisse de Messines, sous le titre : Société ouvrière de Saint-François-Xavier (voir 4 octobre 1868).

Année 1856

8 mars. Le Conseil communal décide l'établissement d'un marché aux poissons couvert.

Mars. On travaille activement à la démolition des bâtiments qui joignent le théâtre à l'hôtel-de-ville, afin d'isoler complètement ces deux édifices. Les anciens bureaux du secrétariat sont compris dans les bâtiments que l'on démolit.

13 mars. On représente pour la première fois sur le théâtre de Mons, un épisode historique, en 3 actes et 5 tableaux, intitulé *Mons en 1572*, et composé par Messieurs Paul Landoy, rédacteur du *Constitutionnel*, et Marc, régisseur du théâtre de Mons.

20 mai. On commence, près du pont de Londres, les travaux de démolition nécessaires à l'établissement d'un marché aux poissons couvert⁴⁶.

10 juin. Élections pour le renouvellement partiel de la Chambre des Représentants. Sont nommés par le district de Mons, M.M. Laubry, Charles Rousselle et Lange, membres sortants, et Henri De Brouckère⁴⁷, ancien ministre des Affaires étrangères.

21 juillet. Les autorités et une foule considérable d'habitants de Mons se rendent à Bruxelles pour assister aux fêtes du XXV^e anniversaire de l'inauguration du Roi Léopold. La ville est pour ainsi dire déserte.

7 et 8 septembre. Séjour du Roi et de la famille royale à Mons. Des fêtes splendides ont lieu dans cette ville (lire la description et les détails dans le *Constitutionnel* et la *Gazette de*

⁴⁵ Héritière de la Confrérie des archers de Saint-Sébastien fondée en 1384, la société prend en 1803 le nom de Société des tireurs à l'arc de la Ville de Mons et, en 1817, celui de Société des Archers de l'union. Léopold DEVILLERS, *Notice historique sur la milice communale et les compagnies militaires de Mons*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. III, 1868, pp. 189-202.

⁴⁶ Le nouveau marché aux poissons a été construit dans un style d'inspiration orientale sur des plans de Charles Sury. Il sera démoli en 1871. Le pont de Londres était situé dans le prolongement de la rue de la Halle. Richard BENRUBI, *Le marché aux poissons*, dans *Images de Mons en Hainaut du XVI^e au XIX^e siècle*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2006, pp. 258-259.

⁴⁷ Henri De Brouckère (1801-1891). Juriste diplômé de l'Université de Liège, il occupa différentes fonctions dans la magistrature, enseigna à l'Université libre de Bruxelles et fut successivement gouverneur des provinces d'Anvers (1840-1844) et de Liège (1844-1846). Membre du Congrès national en 1830, il fut élu député libéral de Ruremonde (1831-1833), de Bruxelles (1833-1849) et de Mons (1856-1870). ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 116-117.

Mons).

23 septembre. Fondation du Cercle archéologique de Mons⁴⁸.

Année 1857

19 février. Les travaux de construction de l'école communale à établir sur l'emplacement de l'ancien évêché⁴⁹, sont adjugés à M.M. Guille et Lejuste pour le prix de 19 000 francs. Vers le milieu du mois de mars suivant, les travaux de démolition de la maison épiscopale étaient poussés avec activité.

Avril. Les carmélites achètent la maison de M. Desmanet de Grignard, rue des Ursulines, pour agrandir leur couvent.

29 mai. Vers 9 heures du soir, un groupe de 80 à 100 personnes parcourt la ville au chant de la *Brabançonne*, et au cri répété de *Vive le Roi !* D'autres cris qui témoignent chez ceux qui les profèrent d'un vif sentiment d'hostilité contre le projet de loi sur les fondations charitables que l'on discute à la Chambre des Représentants, se font également entendre⁵⁰.

N.B. tenant une juste balance entre les deux partis (libéraux, catholiques) qui divisent malheureusement la Belgique je vais essayer d'apprécier avec vérité les événements de 1857. J'habitais alors Bruxelles où j'étudiais le droit. J'ai pu ainsi assister à toutes les séances de la Chambre où l'on a discuté cette fameuse loi de la charité, si inoffensive pourtant, et j'ai remarqué que l'opposition libérale avait cherché à retarder l'examen du texte même du projet. Elle s'est élancée volontairement dans des digressions de tous genres, parlant dîme, main-morte, inquisition, abus d'un autre âge, etc., etc.

Pendant plus d'un mois, ce fut une discussion générale, ardente, passionnée, tumultueuse. Les esprits étaient au paroxysme [sic] de l'agitation, croyant, sur la foi des orateurs de la gauche, au retour des abus du moyen-âge. Par une tactique habile, et pour donner le change, l'opposition est constamment demeurée dans les généralités, laissant de côté les articles du

⁴⁸ La date généralement retenue pour la fondation du Cercle archéologique de Mons est le 28 septembre. Sur les débuts du Cercle, la dernière publication en date est celle de Daniel DERECK, *Les débuts du Cercle archéologique de Mons*, dans *Mons à l'époque de la création du Cercle archéologique (1850-1860)*, Mons, Cercle archéologique de Mons, 2006, pp. 141-151.

⁴⁹ Il s'agit d'une école pour garçons, construite sur les plans de l'architecte Ch. Sury et érigée sur l'emplacement de l'ancienne maison épiscopale. Gonzales DECAMPS, *Mons. Guide du touriste*, Mons, 1894, p. 64 ; Martine VANDERVENNET, *L'action des libéraux pour un enseignement public et laïque. Le cas de Mons (1860-1914)*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2004, p. 131.

⁵⁰ Le projet de loi sur les fondations charitables, que par dérision ses adversaires libéraux appelaient « la loi des couvents » craignant l'abandon de la bienfaisance au profit du clergé, fut discuté à la Chambre du 21 avril au 19 mai 1857. Il provoqua des manifestations de rue dont la plus agitée se termina par la mise à sac du couvent des Frères des écoles chrétiennes à Jemappes. Le projet fut finalement retiré et le gouvernement De Decker démissionna permettant un retour des libéraux au pouvoir. Éliane GUBIN et Jean-Pierre NANDRIN, *La Belgique libérale et bourgeoise 1846-1878*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2005, pp. 58-61 ; Daniel DERECK, *Le sac du couvent des Frères des écoles chrétiennes de Jemappes (31 mai 1857)*, dans *Annales du Cercle d'histoire et d'archéologie de Saint-Ghislain et de la région*, II, 1978, pp. 239-300.

projet qui contenait, il est vrai, certaines défauts de détails, mais dont les principes ne renfermaient pas en germe les monstruosité que les orateurs et les journalistes libéraux prétendaient y découvrir. L'émeute vint interrompre la discussion et amena l'ajournement de la Chambre. La discussion des articles eût certes tourné à la confusion du parti libéral. On se fût bien vite aperçu que ce parti cherchait à égayer l'opinion publique, impatient qu'il était de renverser le ministère De Decker et d'arriver le plus promptement possible au pouvoir. Tant sera éternellement vraie cette maxime peu morale des partis : *Ôte toi de là que je m'y mette !* Voilà la moralité des événements de 1857, voilà la cause de ces émeutes qui nous ont fait perdre à l'étranger de notre réputation de sagesse.

Un grand homme d'État, M. Guizot, a publié un travail très remarquable sur la situation de la Belgique à cette époque. Cette belle page d'histoire se trouve dans la *Revue des deux mondes*, livraison du 1^{er} août 1857 (2^e période, 27^e année, t. X, p. 481). Le travail de M. Guizot a été reproduit par *Le Constitutionnel* de Mons dans ses n^{os} des 5, 6, 7, 8 août 1857).

Pour me résumer, j'accuse le parti libéral d'avoir manqué de sincérité et de loyauté politique dans ces circonstances ; j'accuse le parti catholique de s'être obstiné à présenter un projet de loi contre lequel on soulevait depuis longtemps les esprits, de ne pas avoir tenu assez compte des préventions, des préjugés et de l'égarement de l'opinion publique. La présentation de la loi n'était désirable que pour organiser le contrôle des autorités publiques sur les fondations charitables émanant de la charité privée. Quant au principe de la liberté pour les fondateurs de choisir des administrateurs spéciaux, il était reconnu par les tribunaux en vertu de l'art. 84 de la loi communale. Il n'était donc pas nécessaire de proposer une loi à cet égard. Le *statu quo* était plus que suffisant.

30 mai. L'agitation populaire continue, conséquence regrettable de la discussion passionnée de la loi de la charité flétrie injustement du nom de *Loi des couvents* par l'opposition libérale. Dans la soirée, de nouveaux rassemblements parcourent la ville aux cris de *Vive le Roi ! A bas la calotte !* Les vitres des établissements des jésuites et des rédemptoristes sont brisées à coup de pierre. Les soldats et les gendarmes interviennent pour dissiper les attroupements ; la force publique déploie une grande modération et peu à peu les groupes se dissipent et le calme se rétablit. Un bulletin annonçant l'ajournement des Chambres, et distribué par le *Constitutionnel*, contribue puissamment à rendre le calme aux esprits.

31 mai (dimanche). Des mesures sont prises par l'autorité pour réprimer les troubles le cas échéant. Vers 3 heures de l'après-midi, 4 pièces d'artillerie viennent s'établir en permanence sur la Grand' Place. Les troupes campent sac au dos, fusils en faisceaux, en milieu de Place, et occupent un vaste carré. La garde civique est disséminée sur plusieurs points de la ville, à proximité des établissements religieux. Dans la journée le bourgmestre⁵¹ avait fait afficher deux placards, l'un défendant les attroupements de plus de 5 personnes, l'autre conviant les Montois à conserver une attitude calme et paisible.

⁵¹ Désiré Dethuin.

À neuf heures du soir, la troupe occupe la moitié de la Grand' Place. La légion de la garde civique vient se placer à la droite des troupes.

Ce déploiement de force excite la curiosité publique. À 9 heures ½ quelques cris de *Vive le Roi !* se font entendre. Les troupes élargissent leur carré et une grande partie des curieux se retirent. Le trottoir qui longe les cafés établis en face de l'hôtel-de-ville est garni comme d'ordinaire de consommateurs assis sur les bancs. Devant le trottoir entre la troupe et les consommateurs des cafés, la voie publique est occupée par les derniers curieux. À ce moment M. le commissaire de police fait les trois sommations voulues par la loi. Un escadron de lanciers s'avance pour faire évacuer la place. Des soldats d'infanterie repoussent les curieux. La foule, se retire sans résistance, et une partie refoulée, se réfugie sur le trottoir, au milieu des tables des cafés. Ces tables sont renversées, les verres brisés. Plusieurs personnes sont blessées. Des arrestations ont lieu.

1^{er} juin. Mons est calme. Les troupes stationnent sur la Grand' Place, mais n'ont point à agir. De nouvelles arrestations ont lieu.

27 octobre. Élections pour le renouvellement par moitié du Conseil communal.

20 novembre. Réunion de libéraux de l'arrondissement à l'hôtel-de-ville de Mons, pour la formation d'une association politique.

10 décembre. Élections pour la Chambre des Représentants par suite de la dissolution prononcée par arrêté royal du 12 novembre. Sont élus pour l'arrondissement de Mons : M.M. Laubry, Lange et De Brouckère, membres sortants, et Hubert Dolez, ancien Représentant, en remplacement de M. Charles Rousselle, mon grand-père paternel, qui avait annoncé aux électeurs son intention de ne plus solliciter le renouvellement de son mandat de député.

11 décembre. Ouverture du marché aux poissons couvert.

12 décembre. Inauguration du chemin de fer de Mons à Hautmont.

Année 1858

1^{er} janvier. Fondation du *Cercle symphonique* par d'anciens élèves de l'École de musique⁵².

27 février. L'Association belge pour la réforme douanière tient un meeting public, à Mons, dans le salon de la Société de l'Harmonie, rue de Nimy.

28 février. *Te Deum* en l'église de S^{te}-Waudru, à l'occasion de l'heureuse délivrance de S.A.R. et I. Madame la duchesse de Brabant qui a donné le jour, à Bruxelles, le 18 février, à la princesse Louise-Marie-Amélie.

⁵² Cette formation était dirigée par le violoniste Antoine Willame et sa dissolution est prononcée le 10 décembre 1866. René PLISNIER, *Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIX^e siècle ...*, vol. 2, p. 420.

9 février. Les fabricants de sucre du Hainaut décident la création, à Mons, d'un marché aux sucres qui se tiendra régulièrement, chaque vendredi, de 11 heures à midi dans la salle Saint-Georges, à l'hôtel-de-ville.

1^{er} juin. Ouverture de l'hospice des aveugles fondé par feu M. Terrasse⁵³.

10 juillet. Le Conseil communal renvoie à l'examen d'une commission spéciale l'offre faite à la ville par M. Le Tellier⁵⁴, au nom d'un anonyme, d'une somme de 22 000 frs pour l'érection d'une chapelle et d'une chambre mortuaire au cimetière. Le Conseil provincial du Hainaut s'est occupé de cette affaire dans ses sessions de 1860 (voy. *Recueil des procès-verbaux* p.p. 64 et 129) et de 1861 (p.p. 60 et 169).

1^{er} août. La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut célèbre le 25^e anniversaire de sa fondation. Le compte-rendu de cette belle cérémonie a été publié dans le tome 6 de la 2^e série des *Mémoires et publication* de cette société, et tiré en brochure spéciale.

18 septembre. Le Conseil ratifie une convention faite entre le Collège et le Gouvernement, relativement à la grande voirie [sic] dans la traverse de la ville. La convention mise en vigueur le 1^{er} mai 1859.

Octobre. Le nouveau bâtiment construit, rampe de Sainte-Waudru, pour l'école primaire communale des élèves payants, est affecté à sa destination.

Novembre. Fondation de la Société d'arboriculture, d'horticulture et de culture maraîchère, qui a pris plus tard le titre de Société agricole et horticole du Hainaut⁵⁵.

Année 1859

29 janvier. Le Conseil communal adopte à l'unanimité moins une voix, la proposition de M.

⁵³ Charles-Joseph Terrasse (Mons, 1772-1855), philanthrope et amateur d'art. Il possédait une collection de peintures qu'il rendait accessible au public chaque année durant quelques jours, mais découragé par des critiques négatives portant sur la valeur de ses tableaux, il avait fini par abandonner. Il légua sa collection aux orphelins de Mons au profit desquels elle fut vendue pour un total de 8.500 frs. Par testament du 20 août 1844, il avait fondé à Mons un établissement pour les aveugles qui sera installé en 1858 dans sa maison située rue de Nimy. T.A. BERNIER, *Dictionnaire biographique* ..., p. 223 ; *Biographie nationale*, t. 24, Bruxelles, 1926-1929, col. 714 (notice de Paul BERGMANS) ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 2, p. 358 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise* ..., p. 230.

⁵⁴ Adrien Le Tellier (Beaumont, 1790- Mons, 1866), avocat, représentant du district de Rance aux États provinciaux (1825-1829), bâtonnier de l'ordre des avocats à partir de 1850, vice-président de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut. Il a également siégé à la Commission administrative des Hospices de Mons (1837-1840). T.A BERNIER, *Dictionnaire biographique du Hainaut*, Angre, 1871, pp. 127-128 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise* ..., pp. 164-165 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut* ..., t. 2 p. 94 ; Émile DE PUYDT, *Nécrologie. Adrien Letellier*, dans *Mémoires et publication de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 3^e série, t. 2, Mons, 1868, pp. 507-512.

⁵⁵ Cette société organisait des expositions et des conférences. Celles-ci se donnaient dans le jardin de son président, J. Brohart. À cette époque existait déjà une Société d'Horticulture de la Ville de Mons, fondée en 1828, elle aussi organisatrice d'expositions. René PLISNIER, *Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIX^e siècle* ..., vol. 1, pp. 127-128.

Gustave Boulenger⁵⁶ tendante [sic] à retirer l'adoption de l'école des frères de la doctrine chrétienne. L'adoption cessera à partir du 1^{er} octobre prochain. Le vote n'est que la consécration d'un principe admis par le Conseil, le 17 décembre 1858. Cette assemblée avait déjà voté sur le budget de 1859 une réduction de 250 frs, imputable sur le dernier trimestre du subside de 1 000 frs alloué antérieurement aux frères (voir *Gazette de Mons*, n° du 21-22 décembre 1858 et [du 31 janvier] 1859.)

Mars. S.A.R. et I. Madame la duchesse de Brabant accepte la présidence d'honneur de la Société de charité maternelle.

12 juin. La nouvelle se répand, dans l'après-midi, de l'heureuse délivrance de Madame la duchesse de Brabant et de la naissance d'un prince qui portera le titre de comte de Hainaut⁵⁷. Le carillon et les cloches de toutes les paroisses sonnent pendant la soirée ; les édifices publics sont illuminés.

14 juin. Le Conseil communal de Mons se réunit d'urgence pour voter une adresse au Roi, à l'occasion de la naissance du *comte de Hainaut*. De plus il décide qu'un concours sera ouvert pour la rédaction d'une histoire complète du Hainaut et que l'œuvre couronnée recevra un prix de 5 000 francs. Un exemplaire de luxe de l'ouvrage sera offert au *comte de Hainaut*.

Le même jour, le Collège électoral de l'arrondissement de Mons, élit M. Ch. Carlier⁵⁸ représentant, en exécution de la loi du 24 mai 1859, qui a porté à 5 le nombre des représentants de cet arrondissement.

15 juin. La Députation permanente du Conseil provincial de Hainaut vote une adresse au roi à l'occasion de la naissance de son petit-fils, le *comte de Hainaut* (voir le texte de cette adresse dans le *Constitutionnel* de Mons, n° du 18 juin 1859.)

19 juin. *Te Deum* en l'église de S^{te}-Waudru à l'occasion de la naissance du *comte de Hainaut*.

7 juillet. Le Conseil provincial de Hainaut décide qu'une médaille commémorative de la naissance du prince Léopold-Ferdinand-Victor-Albert-Marie *comte de Hainaut*, sera frappée au nom de la province et offerte au roi et aux princes ses fils.

Cette médaille a été gravée par M. Léopold Wiener⁵⁹. "Elle restera, dit la *Revue de la numismatique belge*, 3^e série, t. IV p. 109, comme une des œuvres d'art les plus remarquables

⁵⁶ Gustave Boulenger (Mons, 1802-Bruxelles, 1865), notaire, échevin (1830-1836) et conseiller communal (1846-1851) à Dour. En 1851, il s'installe à Mons où il devient conseiller communal (1857-1861). Il a également été conseiller provincial pour le canton de Dour (1850-1861). Boulenger était d'opinion libérale. *Nouvelle biographie nationale*, t. 3, Bruxelles, 1994, pp. 48-50 (notice d'Alain JOURET).

⁵⁷ Ce titre est conféré au prince Léopold par arrêté royal du 12 juin 1859. *Pasinomie*, 3^e série, t. 29, Bruxelles, 1859, p. 237.

⁵⁸ Charles Carlier (Mons, 1819-1887), docteur en droit de l'Université Libre de Bruxelles, député libéral de l'arrondissement de Mons de 1859 à 1870. Il a également été conseiller communal à Mons (1861-1870).

⁵⁹ Léopold Wiener (Venlo, 1823-Bruxelles, 1891), sculpteur et médailleur formé à l'Académie de Bruxelles et à l'École des Beaux-Arts de Paris. Graveur en chef à la Monnaie à Bruxelles en 1864. Paul PIRON, *Dictionnaire des artistes plasticiens de Belgique des XIX^e et XX^e siècles*, Éditions Art in Belgium, 2003, t. 2, p. 793.

qui aient paru dans notre pays" (voir plus bas à la date du 8 janvier 1860.)

19 juillet. Le roi et le duc de Brabant reçoivent, au Palais de Bruxelles, le Conseil provincial du Hainaut et une députation du Conseil communal de Mons qui félicitent S.M. et le prince royal, à l'occasion de la naissance du *comte de Hainaut*.

1^{er} octobre. Ouverture de l'école primaire communale établie dans les vastes bâtiments situés rue des Compagnons et achetés à cet effet par la ville⁶⁰.

2 octobre. La Société agricole et horticole du Hainaut ouvre sa première exposition dans les locaux de l'hôtel-de-ville de Mons.

9 octobre. Deux grands messes sont chantées en l'église de S^t-Nicolas-en-Havré, la première en la chapelle S^t-Roch, et la 2^e en la chapelle de S^t-Macaire, dans le but d'obtenir la fin de l'épidémie qui règne à Mons. "Le choléra, qui s'était déclaré au mois d'août, a pris un caractère épidémique au mois d'octobre. 160 habitants en dehors de la garnison en ont été atteints ; 93 ont succombé." (*Rapport sur l'administration de la ville de Mons*, 1860, p. 9.)⁶¹

14 octobre. Le nombre des cholériques diminue.

19 octobre. On constate que l'épidémie a complètement disparu du quartier des chasses d'Havré.

3 novembre. On remarque que depuis 12 jours l'Hôpital civil n'a plus reçu de malade atteint du choléra. L'épidémie est considérée comme ayant tout à fait disparu.

13 novembre. Le local de la Société chorale des *Ouvriers montois*⁶², dirigée par M. Hippolyte Héro⁶³, est illuminé. Le roi vient d'accepter pour le *comte de Hainaut* la présidence d'honneur de cette société.

16 décembre. Fête d'installation de la *Société civile et militaire* récemment fondée par les généraux et chefs de corps en garnison à Mons.

⁶⁰ L'école se situait dans des bâtiments donnant sur la rue des Compagnons et Cour du Bailly. L'ouverture de cette école s'était faite au détriment de l'école des frères des Écoles chrétiennes de la rue Notre-Dame-Débonnaire. *Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Mons, fait au Conseil communal dans la séance publique du 3 octobre 1859 par la Collège des Bourgmestres et Échevins*, p. 11 ; Martine VANDERVENNET, *L'action des libéraux pour un enseignement public et laïque. Le cas de Mons (1860-1914)*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2004, p. 73.

⁶¹ Au cours du XIX^e siècle, Mons a été frappé à quatre reprises par une épidémie de choléra : 1832, 1848-1849, 1859 et 1866. Laurent HONNORÉ, *L'impact d'une maladie sociale sur les politiques urbaines d'hygiène publique. Les épidémies de choléra à Mons de 1832 à 1866*, dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, vol. 101, 2002, pp. 69-130.

⁶² Société fondée en 1849 ou 1850. En 1860, elle se voit conférer le titre de Société royale. René PLISNIER, *Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIX^e siècle ...*, vol. 2, pp. 416-418.

⁶³ Hippolyte Héro (Mons, 1819-1884), fondateur et directeur de la Société chorale Les Ouvriers montois. Il était aussi l'auteur d'une méthode pour apprendre la contrebasse. *Gazette de Mons*, 28 juin 1856, p. 3 et 29 décembre 1884, p. 2 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 1, pp. 374-375 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIX^e siècle ...*p. 135.

Année 1860

8 janvier. Le roi et la famille royale reçoivent, au palais de Bruxelles, la Députation permanente du Hainaut qui va lui offrir des exemplaires de la médaille votée par le Conseil provincial pour perpétuer le souvenir de la naissance du comte de Hainaut.

Cette médaille est du plus grand diamètre et porte sur la face les portraits du duc et de la duchesse de Brabant, autour desquels on lit : *Le Hainaut à la dynastie nationale ; 27^e année du règne de Léopold I.* Au revers, le champ est rempli par une composition allégorique : la Province de Hainaut tient d'une main son écusson avec les emblèmes de l'industrie minière ; de l'autre elle dépose un rameau de lierre sur le portrait du roi comme symbole de son attachement au fondateur de la dynastie belge. Le génie de la paix soutient ce médaillon et semble veiller sur l'enfant royal qui vient de naître, et qui, lui, est couché dans un berceau de fleurs enveloppé du manteau royal, à l'intérieur duquel on aperçoit les armes du jeune comte. Ce côté porte : *Naissance du comte de Hainaut, 12 juin 1859.* (*Constitutionnel de Mons*, n° du 10 janvier 1860. Description fournie par le graveur lui-même, et que j'ai fait insérer dans le journal précité.)

4 février. Le Conseil communal ratifie, avec modifications, une convention faite entre le Bureau de bienfaisance et les Hospices relativement à l'emploi des revenus de la Grande Aumône et l'entretien des détenus au dépôt de mendicité (voir séances du Conseil des 7 février et 7 juillet 1860. Voir aussi lettre des Hospices du 12 janvier, *Gazette de Mons*, n° du 28 janvier 1860).

12 février. Dans la nuit du 11 au 12 février, la vieille église de l'ancienne abbaye du Val des Écoliers, incorporée actuellement dans l'Hôpital civil, s'écroule en partie avec un fracas épouvantable⁶⁴. Il y avait longtemps que cette construction menaçait ruines. (Voir *le Constitutionnel de Mons* du 14 février).

7 avril. Le Conseil communal de Mons, à l'unanimité, vote une adresse de félicitation et de gratitude au Gouvernement et spécialement à M. Frère-Orban, ministre des Finances, au sujet de la présentation d'un projet de loi portant abolition des octrois communaux⁶⁵.

16 juin. Le Conseil communal adopte la proposition de la section des travaux publics d'élever une statue à Baudouin de Constantinople, comte de Hainaut⁶⁶.

19 juillet. Le Conseil communal décide la suppression du droit de passage aux portes de la ville, après leur fermeture ; droit établi depuis très longtemps et qui pourtant était

⁶⁴ Monastère de l'ordre de saint Augustin établi à Mons en 1252 et érigé en abbaye en 1617. Les bâtiments sont démolis en 1876, sauf la tour qui est restaurée en 1892. Paul FAIDER et Henry DELANNEY, *Mons ...*p. 94.

⁶⁵ Il s'agit de la loi du 18 juillet 1860 portant abolition des octrois communaux. *Pasinomie*, 3^e série, t. 30, Bruxelles, 1860, pp. 237-242.

⁶⁶ Sur l'histoire de cette statue, voir Jean WILBAUT, *Mons 1853-1868. Controverses autour de la statue de Baudouin de Constantinople*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 73, 1988, pp. 1-45.

impatiemment supporté par les habitants. Ce droit a cessé d'être perçu le 21 juillet, jour de la mise en vigueur de la loi abolissant les octrois communaux.

21 juillet. Des journaux français ayant attaqué la nationalité belge, notre pays célèbre avec enthousiasme et patriotisme le 29^e anniversaire de l'inauguration du roi Léopold. La manifestation de la ville de Mons n'a été ni la moins chaleureuse, ni la moins patriotique, pour protester contre les attaques de l'étranger (voir la description, que j'ai publiée, de cette fête dans *le Constitutionnel de Mons*, n° du 22 juillet.)⁶⁷

4 août. La Société de l'Harmonie célèbre le 25^e anniversaire de sa fondation.

5 août. On inaugure dans l'église de Saint-Nicolas-en-Havré de nouvelles orgues sortant des ateliers de M. Loret⁶⁸, de Malines.

22 octobre. Réception splendide et enthousiaste, faite à M. Joseph Gillion, de Mons, et Paradis, de Nimy, qui se sont distingués d'une manière éclatante au tir de Vincennes. M. Gillion avait remporté le premier prix de 10 000 francs (voir la relation exacte de cette manifestation patriotique dans le *Constitutionnel de Mons* du 23 octobre.)

30 octobre. Élections pour le renouvellement par moitié du Conseil communal.

Année 1861

27 avril. Une députation du Conseil communal est reçue à Bruxelles par M.M. les ministres de l'Intérieur et des Finances⁶⁹. Cette députation présente aux ministres un plan d'agrandissement de Mons, conséquence de la suppression prochaine des fortifications de cette ville.

11 mai. Le *Moniteur belge* publie une loi du 8 mai qui ouvre un crédit au département de la Guerre pour la démolition de plusieurs forteresses parmi lesquelles se trouve comprise la forteresse de Mons.

29 mai. Les membres qui composaient, en 1847, la Société de chant d'ensemble de Roland de Lattre⁷⁰ font solennellement remise à l'administration communale de la magnifique bannière

⁶⁷ « C'était un grand et admirable spectacle qu'offrait hier, la ville de Mons, célébrant avec un enthousiasme indescriptible le 29^e anniversaire d'un roi sage et vénéré ; affirmant avec énergie qu'elle entendait rester belge, et protestant avec l'unanimité la plus complète contre les infâmes écrits de quelques journalistes français en délire et plus infâmes encore que leurs ignobles écrits ». *Le Constitutionnel*, 22-23 juillet 1860, p. 2.

⁶⁸ François-Bernard Loret (Termonde, 1808-Malines, 1877), ingénieur-mécanicien. Il a déposé plusieurs brevets pour des perfectionnements apportés aux orgues ainsi qu'aux métiers à tisser. On lui doit plus de 300 orgues, mais qui ont parfois fait l'objet de critiques, notamment de la part de Fétis. Malou HAINE et Nicolas MEEÛS (dir.), *Dictionnaire des facteurs d'instruments de musique en Wallonie et à Bruxelles du 9^e siècle à nos jours*, Liège, Mardaga, 1986, pp. 266-267 (notice de Jean FERRARD).

⁶⁹ Il s'agit respectivement de Charles Rogier et de Walthère Frère-Orban.

⁷⁰ Cette société avait été créée en octobre 1841 et placée sous la direction de Jules Deneffe, professeur à l'École de musique de Mons. Elle a donné plusieurs concerts dans le but de récolter de l'argent en vue de l'érection d'une statue à Roland de Lassus (1853). Sa dissolution sera prononcée en décembre 1873. René PLISNIER,

que les dames de Mons leur avaient offerte, à cette époque, à l'occasion du brillant succès que cette société avait obtenu au concours de Bruxelles. Depuis l'érection de la statue de Roland de Lassus, les membres de la Société placée sous le patronage de l'illustre compositeur montois, ne s'étaient plus réunis. La bannière est actuellement déposée au Musée communal, et les archives ont été remises à l'administration de la ville.

11 juin. Élections pour le renouvellement partiel de la Chambre des Représentants. M.M. Laubry, Carlier, Lange, H. De Brouckère et H. Dolez sont réélus à Mons.

13 juin. Le génie militaire met en adjudication une partie des travaux de démolition des fortifications de Mons. M. Lespagnol est déclaré adjudicataire pour la somme de 83 mille francs.

24 juin. On commence les travaux de démantèlement de la place de Mons hors la porte de Nimy. On enlève les terres du parapet situé en face de la plaine d'exercice, près des jardins.

9 juillet. M. Rogier, ministre de l'Intérieur, qui était venu à Mons pour connaître les causes de la grève d'ouvriers et des troubles du Borinage⁷¹, visite les travaux de démolition de la forteresse. Il promet à M. l'échevin François Dolez⁷² qui s'occupe spécialement de cette démolition, d'examiner avec intérêt les questions relatives à l'embellissement de la ville de Mons.

13 juillet. Les travaux de démolition de la forteresse hors la porte de Nimy, sont avancés. Des brèches énormes sont déjà pratiquées dans les remparts et les fossés se comblent à vue d'œil. Les travaux sont chaque jour visités par une foule de curieux.

14 août. Une brèche de 10 mètres environ est pratiquée au rempart de la porte de Nimy. On s'occupe d'établir sur ce point, pour la circulation des voitures et des piétons, un passage qui permettra de mettre prochainement la main à l'œuvre pour l'enlèvement de la porte.

En démolissant la partie extérieure du rempart de la porte de Nimy, à une distance, en ligne droite, de 60 mètres environ du point central de l'espace compris entre le bas de la rue de

Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIXe siècle ..., vol. 2, pp. 414-415.

⁷¹ Charles Rogier était arrivé à Mons le dimanche 7 juillet. La grève, qui commence à Frameries en juin 1861, a été provoquée par la volonté des patrons charbonniers de généraliser un règlement commun pour les ouvriers de toutes les exploitations. Plusieurs articles étaient vivement contestés par les grévistes. La gendarmerie a été appelée pour maintenir l'ordre et on a dénombré plusieurs morts. Le 9 juillet le règlement est retiré, cependant le travail n'a pas repris immédiatement, les ouvriers faisant encore valoir des revendications salariales. La reprise du travail ne s'amorce véritablement qu'à partir du 14 juillet. Louise HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales dans le Hainaut 1860-1869*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles et Institut de sociologie Solvay, 1959, pp. 119-133.

⁷² François Dolez (1806-1883). Juriste diplômé de l'Université de Liège, avocat au Barreau de Mons, sénateur libéral de l'arrondissement de Mons (1866-1882), échevin (1836-1840 ; 1860-1866), conseiller communal (1857-1860) et bourgmestre de Mons (1866-1879). ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 269-270 ; Corentin ROUSMAN, *L'Histoire des bourgmestres du Grand Mons de 1830 aux fusions de communes*, Mons, 2009, p. 30 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle*, Mons, 1900, pp. 81-82 ; *Biographie nationale*, t. 35, Bruxelles, 1970, col. 189-190 (notice de Robert WELLENS) ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 1, Enghien, 1902-1905, p. 204.

Nimy et l'issue du quartier du Rossignol, on a retrouvé les restes de l'ancienne porte de Nimy, bâtie, en 1410, sous le règne de Guillaume de Bavière, démolie et remplacée, en 1818, par la porte actuelle. À quelques mètres plus loin, sur la droite, on a découvert des vestiges des anciennes fortifications, ainsi que d'une des tourelles qui flanquaient l'enceinte fortifiée de Mons, à la fin du XIII^e siècle. On admire la solidité de ces vieilles constructions (*Constitutionnel de Mons*, n° du 15-16 août 1861.)

6 septembre. On remarque que trois larges brèches sont ouvertes dans la première enceinte des fortifications : l'une près de la porte de Nimy, la seconde près la porte du Parc, la troisième, près du magasin à poudre situé entre ces deux portes.

La pioche a entamé, depuis quelques jours, les épaisses murailles des portes du Parc et de Nimy, et déjà les ailes en pierre et les frises des deux façades de cette dernière porte sont enlevées.

Deux chemins provisoires sont établis : l'un sur la brèche de la porte du Parc, pour la circulation des piétons ; l'autre sur la brèche de la porte de Nimy, pour les chariots et les voitures.

Enfin on peut sortir de la ville à ciel ouvert, sans être obligé de passer sous des voutes [sic] obscures et non aérées !!

2 novembre. Le Conseil communal, sur la proposition de la section des finances (Rapport de M. Sigart⁷³) adopte le plan des travaux à exécuter sur les terrains des fortifications et décide la conclusion d'un emprunt de 1 800 000 frs. Dans la séance du 2 avril 1862, le Conseil décide que l'emprunt à contracter par la ville, en vertu de la délibération du 2 novembre 1861, est fixé à 1 700 000 frs.

Statuant sur une nouvelle réclamation des bouchers, le Conseil communal proclame enfin le principe de liberté pour la vente de la viande à domicile. Il déclare abroger, en conséquence, l'article 1^{er} du règlement du 27 avril 1838⁷⁴ (voir *Bulletin communal*, séances des 2 nov. 1861 et 19 avril 1862.)

C'est, pour ainsi dire, à la pointe de l'épée que ce principe d'économie politique a pénétré dans l'esprit de nos administrateurs communaux. Le *Constitutionnel de Mons* avait en vain préconisé, pendant de longues années, la liberté du commerce de la boucherie, et la Régence opposait une résistance opiniâtre à toutes les réclamations. Un boucher, M. Augustin Sury, qui avait voulu implanter à Mons une réforme utile, en exerçant librement son industrie chez lui, fut traduit devant la juridiction répressive et condamné par jugement du tribunal de simple police de Mons, en date du 10 janvier 1856. Cette décision fut confirmée, en degré d'appel, par le tribunal correctionnel de Mons, le 8 avril 1856, et par arrêt de la cour de cassation de Belgique du 3 juin de la même année. La cause des bouchers fut défendue

⁷³ Florent Sigart, négociant, conseiller communal libéral de Mons de 1854 à 1873.

⁷⁴ L'art. 1^{er} de ce règlement portait sur l'interdiction de vendre de la viande ailleurs qu'à la boucherie située rue de la Halle.

devant les tribunaux de Mons par mon père, M. Hippolyte Rousselle, avocat. Forte de l'appui des tribunaux qui avaient déclaré légal le règlement de 1838, la Régence s'opposa longtemps à l'abrogation de l'article 1^{er} de ce règlement. Il fallut encore plus de cinq années de polémique et de réclamations pour obtenir un résultat conforme aux règles de la science économique.

23 décembre. La cour d'assise du Hainaut commence l'examen du procès de la célèbre *Bande noire*⁷⁵. Cette affaire occupe de nombreuses audiences. La cour ne rend son arrêt que le 9 janvier 1862.

Année 1862

1^{er} mars. La démolition du premier lot des fortifications entre les portes de Nimy et du Parc, est terminée, et une vaste plaine remplace la ceinture de pierre qui étouffait la ville de ce côté.

Avril. Le gouvernement du roi d'Italie, Victor-Emmanuel, établit une agence consulaire à Mons.

18 mai. Un arrêté royal autorise l'établissement de la Société anonyme d'agrément, d'horticulture et de zoologie du *Wauxhall*, à Mons, et approuve ses statuts tels qu'ils résultent d'un acte public reçu, le 15 avril 1862, par M. Auguste Boulenger, notaire à Mons.

4 août. Le Collège des bourgmestre et échevins reçoit les soumissions pour l'exécution d'urgence des travaux relatifs à la démolition du front 6-7 de la forteresse compris entre la rivière de Trouille et le saillant situé derrière le magasin à poudre, près de la porte d'Havré ; ainsi que du front 14-1 et partie de 1-2, depuis la porte du Rivage jusqu'au saillant qui se trouve derrière le bâtiment des locomotives, de la station. M. Adolphe Rolland est déclaré adjudicataire du front 6-7 pour la somme de 26 589 frs, et M. Hubert Dasonville adjudicataire de l'autre entreprise pour 44 400 frs (adjudication approuvée le même jour par le Conseil).

7 août. De nombreux ouvriers sont occupés à enlever les terres qui forment le revêtement des murailles du front de la forteresse, situé entre la Trouille et la porte d'Havré.

11 août. On commence à la porte du Rivage la démolition des ouvrages de la forteresse. De nombreux ouvriers, parmi lesquels on remarque des Borains, sont occupés à enlever les terres qui recouvrent les murailles comprises entre le pont du chemin de fer, derrière l'hôpital civil, et les bâtiments de la station réservés aux locomotives.

27 septembre. Le Collège des bourgmestre et échevins procède à l'adjudication publique de

⁷⁵ Cette bande, constituée de 14 personnes a sévi dans la région de Charleroi. À l'issue du procès, trois des accusés seront remis en liberté, deux seront condamnés aux travaux forcés et neuf seront condamnés à mort (sept d'entre eux verront leur peine commuée en détention à vie). Christiane PIÉRARD, *La bande noire : une collection de croquis d'audience de 1861-1862, à la Bibliothèque de Mons*, dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 1972, n^{os} 1-2, pp. 251-259.

l'entreprise de démolition de la partie avancée des fortifications comprenant le fort d'Hyon (*Fort S^t Pierre*). Les sieurs Scaufaire et Grumieaux, de Saint-Symphorien, sont déclarés adjudicataires pour la somme de 5 150 frs (adjudication approuvée le même jour par le Conseil).

Le Conseil décide la construction d'aqueducs le long des fortifications⁷⁶.

3 octobre. L'administration des Ponts-et-Chaussées procède à l'adjudication des travaux de redressement des routes de l'État à travers les ouvrages des anciennes fortifications de la Place de Mons.

6 octobre. Le Conseil ratifie l'adjudication de l'aqueduc à établir le long de la rue Circulaire, vers la Trouille. Dans une séance subséquente, le Conseil a décidé d'arrêter cet aqueduc, non à la rue de Nimy, mais à la rencontre de l'égout de la caserne de cavalerie. Adjugé à Rolland [sic]⁷⁷ pour 16 000.

L'établissement d'instruction des *Dames du Sacré Cœur de Jésus* est transféré rue des Dominicains⁷⁸. L'ouverture des cours a lieu dans les bâtiments nouvellement construits.

16 octobre. On commence la démolition des ouvrages de la forteresse situés dans le prolongement de la rue d'Havré, et sur l'emplacement desquels sera construit le tronçon de route qui reliera, en ligne directe, la ville à la route de Mons à Chimai.

31 octobre. Le *fort* dit des *Hollandais*, hors de la porte d'Havré est entamé et une partie de cette belle construction tombe sous la pioche des démolisseurs pour faire place à une large route qui sera magnifique.

4 décembre. On fait tomber la voûte de la porte du Rivage.

Les travaux de démolition de la partie des fortifications comprise entre la Trouille et la porte d'Havré, adjugés le 4 août à M. Roland, sont complètement achevés.

Le Collège des bourgmestre et échevins procède à la mise en adjudication publique de l'entreprise de la démolition, en deux lots, des fronts 4-5 et 5-6 des fortifications, compris entre la Trouille et la *Boulangerie casematée*. M. Adolphe Roland est déclaré adjudicataire du premier lot pour la somme de 27 700 francs, et du second lot pour la somme de 25 000 frs (adjudications approuvées par le Conseil le 13 décembre).

⁷⁶ Cet égout collecteur se situait entre les portes de Nimy et d'Havré. Près de cette dernière, il se raccordait à un ancien aqueduc qui se déversait dans la Trouille. Cette décision a provoqué les réclamations de plusieurs artisans et petits industriels de la ville qui ne souhaitaient pas voir davantage se dégrader la qualité de l'eau de la rivière. Laurent HONNORÉ, *Mons au fil de l'eau. Des crises aux remèdes. Préoccupations sanitaires et politiques communales d'hygiène publique (1830-1914)*, Mons, Cercle archéologique de Mons, 2005, pp. 403-405.

⁷⁷ Il s'agit d'Adolphe Roland.

⁷⁸ Le bâtiment, de style néo-renaissance, est l'œuvre de l'architecte Pierre Sury. Christiane PIÉRARD, *Les bâtiments scolaires montois vers 1900*, dans *Écoles montoises vers 1900*, catalogue d'expositions, Mons, 1985, p. 32.

Année 1863

L'aspect de Mons se transforme à chaque instant.

9 février. L'administration des Domaines expose en vente publique la partie du fort d'Havré, dit des *Hollandais*, à droite du redressement de la route de Mons à Chimai. Cette partie est d'une contenance de 2 hectares 92 centiares et est limitée par la côte extérieure du contre fossé de la dite route redressée, les bornes 161 à 172 du Génie militaire, et le côté gauche de l'avenue projetée du fort d'Havré à Hyon. L'immeuble ainsi déterminé est adjugé à la *Société anonyme du Vauxhall* pour le prix de 31 900 frs.

13 mars. Un *meeting* a lieu à l'hôtel-de-ville pour discuter la question de l'abolition de la peine de mort et voter une adresse au Sénat (j'ai publié un compte-rendu de ce *meeting* dans le n° du 14 mars 1863 du *Constitutionnel de Mons*)⁷⁹.

21 mars. Le Conseil approuve l'adjudication de la démolition du front 7-8 et de quelques travaux de déblai et remblai ayant fait partie du front 6-7. Adjugé à Wynsberghe pour 27 400 frs (voir infra à la date du 20 avril 1863).

28 mars. Le Conseil approuve le projet d'aqueduc à construire vers la Haine pour desservir les quartiers Nord et Ouest de la ville. Adjugé le 22 avril à Barbier et Dasonville pour 17 605 frs.

6 avril. Depuis 15 jours à peine les travaux de terrassement sont commencés au *Vauxhall* et déjà l'on remarque qu'une grande partie des parapets de l'ancien fort dit des *Hollandais* est enlevée comme par enchantement, et rejetée dans les fossés qui sont presque comblés.

Les travaux sont exécutés de manière à créer dans le jardin du *Vauxhall*, qui occupera une superficie de plus de 5 hectares, les accidents de terrain, les plus variés, les plus pittoresques.

13 avril. La nouvelle route qui forme le prolongement de la rue d'Havré est entièrement livrée à la circulation des voitures qui ne sont plus obligées de passer sous la voûte de la porte.

20 avril. Par suite de la résiliation de l'entreprise des sieurs Wynsberghe et Hennebart, le Collège des bourgmestre et échevins expose de nouveau en adjudication publique les travaux de démolition du front 7-8 des fortifications, à droite et à gauche de la porte d'Havré et de quelques travaux de déblai et remblai ayant fait partie du front 6-7. M.M. Grumieaux et C^{ie}, de Saint-Symphorien, sont déclarés adjudicataires pour la somme de 28 850 frs (adjudication approuvée par le Conseil le 22 avril).

Les travaux de déblai et de remblai ayant fait partie du front 6-7 auraient pu être évités si les plans avaient été mieux dressés. Aussi, dans son numéro du 25 octobre 1863, la *Gazette* a critiqué avec raison : "les remblais trop considérables que l'on a dû abaisser après avoir payé

⁷⁹ Meeting organisé par l'avocat Émile Lhoest qui, au cours de la réunion, a donné lecture d'une lettre reçue de Victor Hugo favorable à l'abolition de la peine de mort. *Le Constitutionnel de Mons*, 14 mars 1863, pp. 2-3.

pour les établir, derrière la Société des archers".

Le même jour, le Collège échevinal procède aussi à la mise en adjudication publique de l'entreprise de démolition, en deux lots, des fronts 8-9, 9-10, 10-11 des fortifications, et de divers travaux de terrassements sur la partie démolie, en 1861, par le Génie militaire de la place (adjudication approuvée par le Conseil le 22 avril).

Les travaux du front 8-9 sont adjugés à M.M. Hubert Dassonville, Cyprien Burléon et Joseph Marchand pour le prix de 55 300 frs. Les travaux de démolition du front 9-10 et de la partie restante du front 10-11, ainsi que ceux de terrassements sur les fronts 10-11 et 11-12 sont adjugés à M. Gabriel Wéry pour le prix de 77 800 francs (adjudication approuvée par le Conseil, le 22 avril).

13 mai. L'harmonie du 12^e régiment de ligne se fait entendre au *Vauxhall* à l'emplacement où l'on se propose d'élever un kiosque. Cet emplacement paraît convenablement choisi. Une foule élégante se promène dans le vaste enclos où l'on crée, d'après les plans si bien conçus de M. Fuchs⁸⁰, de Bruxelles, un jardin qui promet d'être très beau. Tous s'accordent à louer l'élégance et le caractère grandiose du plan du jardin qui est déjà presque exécuté sur le terrain.

9 juin. Élections pour le renouvellement par moitié du Sénat. L'arrondissement de Mons nomme M. Frédéric Corbisier, membre sortant, et M. Henri Tellier⁸¹, bourgmestre d'Élouges, en remplacement de M. Désiré Dethuin qui ne sollicite plus de nouveau mandat.

29 juin. Le Conseil adopte : 1^o les projets d'avenues à établir vers le faubourg S^t Lazarre, vers la route du Roelux et vers Hyon ; 2^o les plans et devis pour la mise en adjudication des avenues longeant la Trouille et aboutissant à Hyon.

6 juillet. *La Gazette de Mons* publie un article de M. Le Hardy de Beaulieu⁸², intitulé les *Boulevards de Mons*. Cet article critique les boulevards en cours d'exécution qui seront trop monotones, et dit que l'on aurait dû adopter le genre de promenades créé dans certaines villes démantelées d'Allemagne. C'est aussi notre avis.

25 juillet. Le Conseil approuve l'adjudication de l'entreprise des travaux des avenues entre

⁸⁰ Louis Fuchs (1818-1904), originaire de Prusse, est venu travailler en Belgique à partir de 1843. En 1859, il est nommé professeur d'architecture de jardins à l'école d'horticulture de l'État à Vilvorde. Il exercera également la fonction de directeur puis d'inspecteur des plantations de la ville de Bruxelles. Marie-Françoise DEGEMBE et E. GALMOT, *Le parc Petit à Péruwelz (Belgique)*, Mémoire de CEAA, École d'architecture de Versailles, 1993-1994 ; Xavier DUQUENNE, *Du parc au jardin*, dans Jacques STIENNON (dir.), *L'architecture, la sculpture et l'art des jardins à Bruxelles et en Wallonie*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1995, p. 226.

⁸¹ Henri Tellier (1812-1871). Médecin, industriel, sénateur libéral de l'arrondissement de Mons (1863-1871), bourgmestre d'Élouges (1861-1871). ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 529-530.

⁸² Jean-Charles-Marie-Joseph Le Hardy de Beaulieu (1816-1871) était le fils cadet du général de Beaulieu. Après des études à l'École centrale des Arts de Paris, il est nommé professeur de minéralogie et géologie à l'École des mines de Mons. En 1855, il fonde la Société belge d'économie politique. *Biographie nationale*, t. 11, Bruxelles, 1890-1891, col. 709-714 (notice d'Albert MARCHANT) ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, pp. 161-162.

Mons et Hyon, le long de la Trouille. 1^{er} lot : établissement des avenues : 5 350 frs. 2^e lot : construction d'un pont sur la Trouille 2 840 frs.

27 juillet. Le Conseil d'administration de la *Société anonyme du Vauxhall* expose en adjudication publique l'entreprise des travaux relatifs à la construction d'un bâtiment pour les sociétaires. M. Levesque, de Quaregnon, est déclaré adjudicataire pour le prix de 47 900 frs. Le devis estimatif était de 52 000 frs.

24, 25 août. Célébration du troisième anniversaire séculaire de la fondation de l'hospice des orphelins⁸³ (voir le compte-rendu que j'ai publié sur les belles fêtes qui ont eu lieu à cette occasion, dans le *Constitutionnel* des 25 et 26 août 1863. C'est le récit le plus exact, le plus fidèle).

19 septembre. La nouvelle route de Nimy est ouverte à la circulation, à partir des *Petits Pilastres* jusqu'au cavalier⁸⁴ situé en face de la rue de Nimy. En attendant que cette énorme masse de terre soit enlevée, une route provisoire, longeant l'un des côtés du cavalier, est établie pour mettre en communication le bas de la rue de Nimy vers le tronçon de route achevé qui traverse la plaine d'exercices.

9 octobre. Le bruit se répand en ville (et le fait est exact) que les pères capucins viennent d'acheter la vaste propriété de M. Florent Sigart, rue du Rivage, pour y établir un couvent. Cette propriété appartenait autrefois aux capucines. L'ancienne chapelle subsiste encore, mais doit être restaurée.

27 octobre. Élections pour le renouvellement par moitié du Conseil communal.

20 novembre. Les médecins de l'arrondissement de Mons se réunissent à l'hôtel-de-ville pour fonder une *Association médicale*.

7 décembre. L'école moyenne de l'État prend possession de son nouveau local, rue des Ursulines, ancien refuge de l'abbaye de St Ghislain, et en dernier lieu, établissement des dames du Sacré Cœur⁸⁵.

16 décembre. Première représentation sur le théâtre de Mons d'un opéra-comique en deux actes, *Les Patriotes*⁸⁶, musique de M. Antoine Willame⁸⁷, de Mons (voir l'appréciation que j'ai

⁸³ Fondé en 1562 par Louise de Bouzanton. Paul FAIDER et Henry DELANNEY, *Mons, Mons et Frameries*, Union des Imprimeries, 1928, p. 137.

⁸⁴ Cavalier : « Élévation de terre que l'on érige sur le terre-plein du bastion. Il domine les alentours et permet de mieux observer le terrain devant la place. Il permet aussi de placer des canons ». Walter DE KEYSER et Bruno VAN MOL, *Les fortifications et les sièges de Mons, du XVIe au XIXe siècle*, dans *Images de Mons en Hainaut du XVIe au XIXe siècle*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2006, p. 158.

⁸⁵ L'école primaire supérieure créée en 1817 est devenue école moyenne de l'État en 1851. En 1863, elle est transférée dans l'ancien refuge de l'abbaye de Saint-Ghislain situé dans l'actuelle rue Fétis. Paul FAIDER et Henry DELANNEY, *Mons, Mons et Frameries*, Union des imprimeurs, 1928, pp. 107 et 145.

⁸⁶ *Les Patriotes. Épisode de 1830*. Opéra-comique en 2 actes et 3 tableaux. Paroles de Louis Delisse, musique de Ant. Willame, Mons, 1862 (polycopié). L'histoire se passe dans un hameau du Brabant en 1830, pendant la Révolution belge.

faite de cet opéra dans le *Constitutionnel* du 20-21 décembre 1863)⁸⁸.

19 décembre. Il est procédé à l'hôtel du Gouvernement provincial du Hainaut à l'adjudication publique de l'entreprise de la construction d'une prison cellulaire à Mons⁸⁹. C'est M. Devestel-Delille, entrepreneur de travaux publics à Bruges qui est déclaré adjudicataire pour la somme de 1 135 000 frs (*Rapport de la Députation permanente*, 1864, p. 231 et 232).

Année 1864

4 janvier. Le Collège des bourgmestre et échevins procède à l'adjudication publique de l'entreprise de démolition de la partie avancée des fortifications située hors de l'ancienne porte de Bertaimont et comprenant les lunettes 15, 16 et 17. M. Adolphe Roland est déclaré adjudicataire pour la somme de 34 340 frs (adjudication approuvée par le Conseil du 9 janvier).

16 janvier. L'Administration des hospices civils de Mons adjuge à M.M. Berdael et Levêque, entrepreneurs à Quaregnon, l'entreprise de la construction, à Mons (faubourg d'Havré) d'un hospice pour femmes aliénées. Les travaux sont adjugés pour 159 890 (voir *Rapport de la Députation permanente*, 1864, p. 107).

6 février. Le Conseil vote une somme de 7 105 frs, imputable sur le fonds réservé aux travaux à exécuter par suite de la démolition de la forteresse, et ce pour mettre à leur largeur définitive les avenues partant de l'ancienne porte d'eau et la route de Binche pour rejoindre le territoire d'Hyon.

15 février. Le Collège des bourgmestre et échevins procède à la mise en adjudication publique, en 4 lots, de l'entreprise de la démolition de la partie restante des fortifications du corps de la Place.

1^{er} lot, comprenant le front 12-13 et le magasin à poudre du bastion 12. Adjugé à M.M. Dassonville et Burléon pour 19 200 frs

2^e lot, comprenant le front 13-14, le magasin à poudre du bastion 13 et le laboratoire situé à

⁸⁷ Professeur de violon à l'Académie de musique de Mons.

⁸⁸ « Parlons d'abord du libretto, qui n'a probablement été admis par le comité de lecture, que parce qu'il donnait à un jeune musicien montois l'occasion de faire entendre sa partition au théâtre. L'auteur du poème (et il a ce défaut commun avec presque tous les écrivains belges) n'a pas le génie théâtral, et ne nous paraît pas posséder le secret de la composition scénique [...]. La partition de M. Willame donne lieu aux appréciations les plus diverses. Quant à nous, nous n'hésitons pas à prendre rang parmi ceux qui trouvent que notre concitoyen a fait un coup d'essai heureux ; aussi nous nous empressons de lui adresser des paroles d'encouragement. [...] Quoiqu'il en soit, avec ses imperfections, l'œuvre de M. Willame est le fruit d'un travail consciencieux et de bonnes études, et elle mérite, à ce titre, une mention honorable. Le public a donné à diverses reprises, au jeune compositeur des marques de sa satisfaction. » *Le Constitutionnel, journal de Mons et du Hainaut*, 20-21 décembre 1863, pp. 1-2.

⁸⁹ Cette prison, destinée à remplacer celle située dans l'ancien couvent des visitandines, a été construite sur les plans des architectes Derré et Cybèle. Elle est inaugurée en octobre 1867. Richard BENRUBI, *La maison de sûreté*, dans *Images de Mons en Hainaut du XVIe au XIXe siècle ...*, pp. 286-287.

gauche de l'avenue de Jemappes. Adjugé aux mêmes pour 31 000 frs.

3^e lot, comprenant le front 2-3, la partie restante du front 1-2 et le magasin à poudre du bastion 2. Adjugé à M.M. Grumieaux et Durigneux pour 52 900 frs.

4^e lot, comprenant le front 3-4, ancienne porte de Bertaimont. Adjugé à M.M. A. Roland, Dufrane et Yannart pour 64 900 frs (adjudications approuvées par le Conseil, le 27 février 1864).

25 février. L'administration communale publie un plan lithographié des agrandissements de Mons⁹⁰. À ce propos, nous ferons remarquer que cette publication est bien tardive, et que les habitants auraient dû être appelés à donner leur avis sur les agrandissements et embellissements avant que le Conseil communal eut décidé à huis-clos ces importantes questions.

19 mars. Le Conseil communal décide le prolongement de la rue du Rivage jusqu'à l'intersection des boulevards.

25 mars. Les travaux de démolition de la forteresse se poursuivent avec assez d'activité entre les portes de Bertaimont et du Rivage et entre cette dernière porte et celle du Parc.

L'on s'occupe aussi à entasser des pilotis à l'endroit où s'élèvera la nouvelle station du chemin de fer, et l'on prépare les fondations de la prison cellulaire.

11 avril. On commence à mettre en culture les terrains anciennement occupés par les travaux de défense de notre Place, et situés en contre-bas du boulevard projeté, à proximité de l'abattoir et de la porte de Bertaimont.

1^{er} mai. Inauguration du *Cercle montois*, société d'agrément récemment fondée à Mons, et dont le local se trouve situé dans la belle propriété de M. J. Brohart, au faubourg d'Havré⁹¹. Le nombre des sociétaires présents à cette fête est considérable.

22, 24 mai. Fêtes d'inauguration du *Vauxhall* (lire l'article publié par moi dans le *Constitutionnel de Mons*, n° du 24 mai 1864).

Le dimanche 22, plus de 4 000 personnes, tant sociétaires qu'étrangers, ont assisté au concert donné par les musiques régimentaires. Dans la soirée, illumination, et feu d'artifices. C'était charmant.

Le mardi 24, brillant concert donné par l'excellente musique des Guides dirigée par M. Bender⁹² lui même. La foule est considérable.

⁹⁰ *Plan des agrandissements de la ville de Mons*, Liège, Établ. Lithographique de Ch. Claesen, [1864].

⁹¹ Cette société était présidée par Antoine Clesse. Elle organisait des fêtes et des concerts. René PLISNIER, *Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIX^e siècle ...*, vol. 2, p. 499.

⁹² Jean-Valentin Bender (1801-1873), fondateur et premier chef de la musique du régiment des Guides. *Biographie nationale*, T. 31, Bruxelles, 1962, col. 70-72 (notice de Albert DUCHESNE).

Nous avons dit plus haut que l'auteur du plan du jardin du *Vauxhall* était M. Fuchs, de Bruxelles. Le plan des bâtiments est l'œuvre de M. Joseph Hubert⁹³, architecte à Mons. Une partie des constructions du fort des *Hollandais* a été conservée, et sur le dessus on a établi une magnifique terrasse.

Comme situation, le *Vauxhall* ne pouvait être plus pittoresquement placé que dans le voisinage du mont Panisel et du joli village d'Hyon. Le fond du tableau est charmant.

28 mai. Le Conseil communal adopte les tracés des avenues du Parc et de Cuesmes.

29 mai. *Te Deum* en l'église de Sainte-Waudru, à l'occasion de l'heureuse délivrance de Madame la duchesse de Brabant qui a donné le jour, à Laeken, le 21 mai, à la princesse Stéphanie-Clotilde-Louise-Herminie-Marie-Charlotte.

5 juin. S.A.R. le duc de Brabant vient visiter la ville de Mons. Le prince royal s'est rendu dans les locaux de plusieurs sociétés, chez les *Carabiniers du Prado*⁹⁴, au *Vauxhall* où il a présidé à l'ouverture d'une exposition de fleurs, au *Cercle montois* et aux *Archers de l'union* (voir les journaux pour les détails, et notamment le *Constitutionnel de Mons*, du 7 juin).

1^{er} août. Le Cercle de l'Émulation est fondé⁹⁵.

11 août. Élections pour la Chambre des Représentants, par suite de la dissolution prononcée par arrêté royal du 16 juillet dernier. M.M. Lanbry, Lange, Carlier, De Brouckère et Dolez sont réélus par l'arrondissement de Mons. Une grande animation a régné dans la ville : on attendait avec impatience les dépêches apportant les résultats des élections dans les différents arrondissements du pays.

30 août. Réception de la *Société royale lyrique*⁹⁶ qui vient de remporter le premier prix et *le premier prix d'excellence* au concours de chant d'ensemble d'Arras. La Société lyrique avait concouru avec les sociétés de ville de premier rang.

⁹³ Joseph Hubert (1822-1910) était ingénieur et architecte de la ville. On lui doit l'hôpital civil (1869-1875), le bâtiment de la distribution d'eau (1870), l'école normale des garçons (1876) et il s'est aussi occupé du dégagement de Sainte-Waudru (1898). Il était encore membre de plusieurs sociétés savantes. *Gazette de Mons*, 10 et 11 septembre 1910, p. 2 ; *Le Hainaut*, 11 septembre 1910, p. 1.

⁹⁴ Une société de carabiniers dénommée Confrérie de Saint-Hubert est fondée en 1815. En 1839, elle se scinde pour former la Société dite du Prado et une société appelée les Montagnards. Ces deux sociétés se réunissent à nouveau en 1855 pour former la Société des Carabiniers montois. Léopold DEVILLERS, *Notice historique sur les milices communales ...*, pp. 263-264.

⁹⁵ Ce cercle catholique, dont le but était de « procurer, principalement aux jeunes gens, un centre de réunions agréables et utiles » a offert à ses membres quelques conférences, mais organisait principalement des séances musicales et théâtrales. Isabelle VANDEN EYNDE, *Répertoire des associations montoises du XIXe siècle*, Travail présenté pour l'obtention du diplôme de Bibliothécaire-Documentaliste, Mons, IRAM, 1988-1989, pp. 16-18 ; René PLISNIER, *Les bibliothèques populaires à Mons au XIXe siècle*, dans *Éducation et Société. Revue hainuyère d'histoire de l'enseignement et de l'éducation*, n° 4, 2002, p. 227, n. 42.

⁹⁶ Société de chant d'ensemble fondée en 1846 par Eugène Louis, un ancien élève de l'École de musique de Mons. Le café des Beaux-Arts, situé sur la Grand-Place, lui servait de local. La Société est dissoute en 1873. René PLISNIER, *Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIXe siècle ...*, vol. 2, pp. 415-416.

1^{er} septembre. Le nonce du pape vient de Bruxelles à Mons bénir la chapelle des pères capucins, rue du Rivage.

12 octobre. Les travaux de restauration de la tour du château, commencés en 1853, étant achevés, on replace la grande bannière de cet édifice. La veille, on avait commencé à monter les petites bannières, les clochetons et les tourettes qui ornent la lanterne.

15 octobre. La partie de la route de Mons à Maubeuge, redressée à travers les fortifications est livrée à la circulation dans toute sa longueur, depuis le bas de la rue de Bertaimont, jusqu'au point de jonction avec la route de Cuesmes, près de l'établissement Bricquet.

29 octobre. Le Conseil ratifie l'adjudication des plantations des boulevards.

23 novembre. Plusieurs allées d'arbres sont déjà plantées sur la partie des boulevards comprise entre le rond point de la porte d'Havré et la Trouille, non loin de l'ancienne porte de la Gueritte [sic].

Année 1865

21 janvier. Le Conseil ratifie l'adjudication des travaux avancés hors la porte de Nimy. M. Dufranne adjudicataire pour 95 700 frs.

14 février. Il est procédé, à Bruxelles, par le département des Travaux publics, à la mise en adjudication de la construction des bâtiments de la nouvelle station de Mons⁹⁷. C'est M. Levêque, de Quaregnon, qui est déclaré adjudicataire.

17 avril. On commence la construction de la nouvelle station. Le bâtiment mesurera 120 mètres de longueur sur 100 de largeur. Les trains des voyageurs seront abrités sous une voûte vitrée qui aura toute la longueur de la gare et qui, étayée du côté de la station, sur la station elle même, reposera, du côté du canal, sur une colonnade en fer (voir le journal *Le Hainaut*, n° du 7 octobre).

23 avril. La *Gazette de Mons* constate que le cercle catholique, dit de L'Émulation, vient de transférer son local, rue des Clercs, n° [blanc]⁹⁸.

6 mai. Le Conseil décide le détournement de la Trouille et décrète un système de distribution d'eau (la question du détournement de la Trouille avait donné lieu jadis à des orages, à une vive polémique. Voir notamment dans la *Gazette de Mons*, des 16, 17, 18, 19, 23-24, 26, 27 décembre 1862, une série d'articles sur la *Démolition de la forteresse et la question des eaux*,

⁹⁷ Entre 1865 et 1870, une nouvelle gare est édiflée pour remplacer le premier établissement inauguré en 1841. Construite sous la direction de l'architecte des chemins de fer de l'État A. Lambeau, dans un style renaissance française, elle est ouverte en 1871. Assunta BIANCHI, *Le nouveau quartier de la gare : la station et la place Léopold*, dans *Images de Mons en Hainaut du XVIe au XIXe siècle*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2006, p. 225.

⁹⁸ La *Gazette de Mons* du 23 avril 1865 donne l'information mais sans préciser le n° de l'immeuble de la rue des Clercs.

attribués pour la plupart à M. Charles Delnest⁹⁹, ingénieur).

3 juin. Un service funèbre est célébré, en l'église de Sainte-Waudru, en l'honneur des Belges qui ont succombé au Mexique au combat de Tacamburo¹⁰⁰.

8 juillet. Les personnes qui ont adhéré à la *Ligue de l'enseignement*, association formée, à Bruxelles, pour la propagation de l'instruction en Belgique, se réunissent pour nommer les membres du bureau du *Comité local* de Mons¹⁰¹.

17 juillet. Entre 3 et 4 heures de l'après-midi, une épouvantable trombe vient fondre sur la ville. L'atmosphère est brûlante ; les détonations du tonnerre se succédant avec un bruit terrible, des éclairs fréquents illuminent l'espèce de nuit qui s'étend opaque sur la ville. Des grêlons énormes, ayant une triple enveloppe de glace tombent en abondance pendant près de 20 minutes. En un instant, toutes les vitres des façades sises au S. et au couchant, sont brisées en mille pièces. Cet épouvantable cliquetis de verres volants [sic] en éclats de toutes parts, mêlé aux grondements de la foudre et aux rafales du vent, était un horrible spectacle, presque inconnu dans nos contrées. Jusque vers minuit l'orage continua presque sans interruption. Les dégâts sont considérables (lire les détails dans les journaux). La ville de Mons a été éprouvée plus qu'aucune autre par la grêle du 17 juillet 1865. Ses pertes, qui se répartissent sur un nombre de 2 676 particuliers, se sont élevées à 274 327 frs, pour les récoltes, jardins, plantations, et à 897 797 frs 87 c^{es} pour les bâtiments et serres, soit un total de 1 172 124 frs 87 c^{es} (*Rapport de la Députation permanente du Hainaut*, 1866, p. 221).

17 octobre. La *Gazette de Mons* annonce que les travaux de la nouvelle prison cellulaire, qu'on élève entre les anciennes portes de Nimy et du Parc, avancent avec une rapidité presque phénoménale (lire dans ce journal la description de ce monument, à la date du 17 octobre 1865 et notamment à celle du 30 sept. 1866).

⁹⁹ Charles Delnest (1834-1891). Ingénieur et homme politique libéral, conseiller communal à Mons de 1871 à 1879 et de 1882 à 1891. *Gazette de Mons*, 18 mars 1891 ; Martine VANDERVENNET, *L'action des libéraux pour un enseignement public et laïque ...*, p. 386.

¹⁰⁰ Localité de l'État de Michoacan, à l'ouest du Mexique. Une bataille s'y est déroulée le 11 avril 1865 entre une colonne de la Légion belge et des troupes de l'armée républicaine de Juárez. " Le combat avait duré 5 heures, et nous nous étions battus 250 hommes contre 3500, qui avaient avec eux six pièces de canon. [...] Nous avions perdu, outre les officiers tués et blessés, 60 hommes, y compris les pertes de la cavalerie mexicaine ; l'ennemi a avoué 300 hommes tués ou blessés." Émile WALTON, *Souvenirs d'un officier belge au Mexique (1864-1866)*, Paris, Ch. Tanera, 1868, p. 68.

¹⁰¹ La Ligue de l'enseignement fut fondée à Bruxelles le 26 décembre 1864 par des libéraux et des francs-maçons progressistes qui œuvraient en faveur de l'obligation scolaire et de la laïcisation et de la neutralité de l'enseignement officiel. Le premier cercle local à être créé est celui de Mons. Il était composé de Jean-Louis Wyvekens, professeur à l'Athénée de Mons, du député libéral Alfred Dethuin, de Paul Laduron, directeur de l'École moyenne de Saint-Ghislain et président d'honneur du Cercle de libre-pensée ouvrière et rationaliste de Mons et de Charles Le Hardy de Beaulieu, Adolphe Devillez et Auguste Houzeau de Lehaie, professeurs à l'École des mines. L'existence du comité montois est un feu de paille sans lendemain et à la mi-1867, il entre en léthargie. Il est reconstitué en 1868 sous la présidence de Charles Le Hardy de Beaulieu, mais son activité semble avoir cessé après 1869. René PLISNIER, *Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIXe siècle ...*, vol. 1, p. 146 ; Martine VANDERVENNET, *L'action des libéraux pour un enseignement public et laïque. Le cas de Mons (1860-1914)*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2004, pp. 32-33.

30 octobre. Le Conseil décide l'augmentation des ressources communales jusqu'à concurrence d'un revenu de 100 000 francs environ, et ce en élevant à 50 le chiffre des centimes additionnels aux contributions foncière et personnelle, en frappant les patentes de 30 centimes et en imposant les maisons nouvellement construites exonérées de l'impôt par la loi du 28 mars 1828. Les majorations d'impôts, fort impopulaires ont longtemps soulevé et soulèvent encore de vives critiques. Pour notre part, nous nous sommes fait l'écho des justes plaintes de nos concitoyens dans le journal *Le Hainaut* n^{os} 16 et 23 novembre 1866, 29 novembre, 18, 20, 27-29 décembre 1867. De plus, nous nous sommes spécialement occupés de la triste position financière de notre ville, dans le même journal *Le Hainaut*, dans une série d'articles intitulés : *La situation financière de la ville de Mons* et qui ont paru les 21, 28 octobre, 4, 11, 18, 22, 25, 29 novembre et 2 décembre 1868. Voir d'autres articles publiés par moi dans le *Hainaut* n^{os} des 22, 30-31 août, 5, 12, 19 et 26 7^{bre} 1869. Ces derniers sont très importants.

Dans la même séance du 30 octobre 1865, le Conseil communal a décrété la conclusion d'un nouvel emprunt de 200 000 frs, sur lequel on devait prélever 65 000 frs pour le Waux Hall. Cet emprunt de 200 000 frs n'était qu'à valoir sur le capital nécessaire à l'exécution de grands travaux d'utilité publique, tels que l'assainissement de la Trouille, l'établissement d'un système général de distribution d'eau¹⁰².

6 décembre. Il est procédé, à Bruxelles, à l'adjudication publique de l'entreprise des travaux de construction des bâtiments destinés aux services des postes, marchandises et télégraphes. Ce nouvel édifice public s'élèvera, rue de Nimy, n^o 14.

10 décembre. Vers une heure et demie de l'après-midi, le bruit se répand en ville que le roi Léopold I est décédé ce jour même à Laeken, à 11 heures 45 minutes du matin. Vers 3 heures, l'administration communale fait afficher une proclamation qui annonce ce triste événement à la population montoise. Le drapeau belge couvert d'un crêpe noir, flotte au balcon de l'hôtel-de-ville et au Gouvernement provincial. Les habitants placent aussi ce signe de deuil à leurs fenêtres.

Le même jour, à midi, avait lieu à l'hôtel-de-ville, la première assemblée générale des souscripteurs de la Société des *Conférences* qui s'est définitivement constituée. La première soirée littéraire donnée par cette société a eu lieu le 23 décembre¹⁰³.

12 décembre. Le Conseil communal se réunit d'urgence et vote par acclamation une adresse à

¹⁰² Sur ces deux questions – assainissement de la Trouille et réseau de distribution d'eau – on se reportera à Laurent HONNORÉ, *Mons au fil de l'eau ...* pp.385-707.

¹⁰³ La commission administrative de cette société, désignée par l'assemblée des souscripteurs était composée de sept personnes : Antoine Clesse, Jules Dastot et de Adolphe Devillez, ces deux derniers, professeurs à l'École des mines, Paul-Émile De Puydt, président de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, Camille et Charles Le Hardy de Beaulieu, Vincent Wéry, juge au tribunal civil. La première conférence fut celle d'Esther Sezzi, de Paris, membre de plusieurs sociétés littéraires et auteur de poésies qui avait pris pour sujet « Les femmes ». René PLISNIER, *Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIXe siècle ...*, vol. 1, pp. 144-146.

S.M. Léopold II (voir le texte de cette adresse dans la *Gazette de Mons*, n° de 14 décembre). Conformément aux ordres donnés par l'évêque de Tournai, des sonneries funèbres se font entendre pendant toute la soirée dans toutes les paroisses et les communautés religieuses de la ville. Ces sonneries sont répétées, trois fois chaque jour, jusqu'au jour de l'enterrement du roi, 16 décembre.

17 décembre. À l'occasion de l'inauguration de Léopold II, comme roi des Belges, l'hôtel-de-ville et les édifices publics sont illuminés dans la soirée, ainsi qu'un grand nombre d'habitations particulières. Partout le drapeau tricolore avait été arboré, dès le matin.

23 décembre. Le Conseil communal adopte une proposition du Collège échevinal, tendante à ériger, en face de la nouvelle station, une statue en bronze, en l'honneur de Léopold I¹⁰⁴.

24 décembre. Ce jour est consacré tout entier au patriotisme le plus enthousiaste. À midi, *Te Deum*, en l'église de Sainte-Waudru, et ensuite revue de la garde civique et de l'armée (voir dans les journaux les détails de cette fête destinée à célébrer l'avènement au trône de Léopold II).

Année 1866

20 janvier. Le Conseil communal est informé que Monsieur Désiré Dethuin donne sa démission de bourgmestre de la ville de Mons (Lire le *Bulletin communal* et les journaux).

[Passage biffé : 4 février. Un journal constate que depuis quelques jours on effectue le tracé des boulevards entre l'avenue de Cuesmes.]

16 février. Le *Moniteur belge* publie un arrêté royal, de la veille, qui nomme M. François Dolez, échevin, bourgmestre de Mons, en remplacement de M. Désiré Dethuin, démissionnaire. Le nouveau bourgmestre reçoit les félicitations du Conseil communal, des officiers de la garde civique, etc. (Voir les journaux).

22 février. Installation, en séance publique du Conseil communal, du nouveau bourgmestre M. François Dolez (voir *Bulletin communal*).

22 mars. Le *Moniteur* publie un arrêté royal du 19 du même mois, qui supprime le dépôt de mendicité de Mons. Des mesures seront prises, dit l'article 4 de cet arrêté, pour opérer la fermeture de cet établissement avant le 1^{er} octobre prochain¹⁰⁵.

24 mars. Approbation des plans et devis pour le détournement de la Trouille. Total des devis :

¹⁰⁴ La statue, œuvre d'Eugène Simonis, est érigée sur un piédestal conçu par l'architecte Joseph Hubert. Elle est inaugurée le 20 mai 1877 en présence de la famille royale. Assunta BIANCHI, *Le nouveau quartier de la gare : la station et la place Léopold*, dans *Images de Mons en Hainaut du XVIe au XIXe siècle*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2006, p. 225.

¹⁰⁵ Le dépôt avait été ouvert en 1808 et desservait les provinces de Hainaut, de Namur et de Luxembourg. Lors de sa fermeture, il comptait un total de 457 indigents. *Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Mons ... du 5 octobre 1868 ...* p. 6.

652 935 frs 88. Le Conseil vote, le même jour, une somme de 50 000 frs pour la décoration des salons de l'hôtel-de-ville et pareille somme pour la réception du roi Léopold II. D'après le compte de 1867, la décoration des salons a coûté 53 000 frs et la réception 35 000 frs.

28 avril. Le Conseil décide que les boulevards et les rues transversales seront pourvus de poteaux candélabres avec plaques indicatives et appareils d'éclairage.

24 mai. Ouverture de l'asile récemment construit pour les femmes aliénées. Dans son numéro portant anticipativement la date du 27, le journal *Le Hainaut* avait dit que le transfert des aliénées de l'Hospice de la Rampe du château au nouvel établissement du faubourg d'Havré, près du cimetière avait eu lieu dans le courant de cette semaine. Mais *Le Hainaut* donna sur ce transfert, des détails erronés qui furent rectifiés par *La Gazette de Mons*. Dans son numéro du 29-30 mai.

28 mai. On remarque que le Collège échevinal n'assiste plus à la procession de la *kermesse*¹⁰⁶. On se demande quelle raison il y avait de rompre avec un *antique* et *solennel usage* qui avait toujours été respecté jusqu'ici ? [passage de 8 lignes biffé, illisible]

12 juin. Élections pour le renouvellement par moitié de la Chambre des Représentants. L'arrondissement de Mons réélit M.M. Lange, Dolez, De Brouckère, Carlier, députés sortants et nomme M. Alfred Dethuin¹⁰⁷, propriétaire à Mons, en remplacement de M. Laubry, décédé. M. François Dolez, bourgmestre de Mons, est élu sénateur, en exécution de la loi du 7 mai 1866.

Cette élection a été fort vive et animée. *Le Borinage* reprochait aux députés sortants d'avoir méconnu ses intérêts en votant la loi du 9 mai 1866¹⁰⁸. La lutte était engagée principalement contre M. Carlier et M. De Brouckère. Les réclamations et les plaintes du *Borinage* étaient justes et fondées, car dans *l'intérêt exclusif* d'une société particulière, la Société des chemins de fer du Haut et du Bas Flénu, le ministère avait proposé une loi dérogatoire à la loi de principe du 10 mai 1862, sur les concessions de péages.

De grands *meetings* avaient eu lieu, les 8 et 10 juin, au *Château des Fleurs* et deux députés

¹⁰⁶ « Le Collège échevinal n'assistait point aujourd'hui en corps à la procession de Mons : il a eu grandement raison, selon nous, de rompre avec un usage qui, tout antique et solennel qu'il était, n'en était pas moins ridicule. » (*La Gazette de Mons*, 28 mai 1866, p. 2).

« Depuis quelques années nous réclamions contre la présence du Collège échevinal à la procession de la kermesse, présence qui consacrait la violation d'un principe constitutionnel. Nous avons enfin obtenu gain de cause : ce matin nos édiles ne figuraient pas à la procession. C'est un progrès que nous enregistrons avec un vif plaisir. En revanche, le *Hainaut* et sa légion de dévotes en seront naturellement scandalisés. » (*Organe de Mons*, 28 mai 1866, p. 2).

¹⁰⁷ Alfred Dethuin (Mons, 1835-Bruxelles, 1913), fils de Désiré Dethuin, député libéral de l'arrondissement de Mons de 1866 à 1881 et ensuite sénateur de l'arrondissement de Mons de 1881 à 1894. Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p.p. 244-245.

¹⁰⁸ Loi portant extension de concession en faveur de la Société des chemins de fer du Haut et Bas-Flénu. « Article unique : Le gouvernement est autorisé à concéder à la société anonyme des chemins de fer du Haut et Bas-Flénu une branche de chemin de fer destinées à raccorder son réseau actuel à la station de Saint-Ghislain du chemin de fer de l'État [...]. *Pasinomie*, 4^e série, t. 1, Bruxelles, 1866, pp. 155-156.

sortants, M.M. Dolez et Carlier jugèrent utile d'y venir défendre leur conduite. On n'a pas souvenir qu'il y ait jamais eu à Mons, à l'occasion d'élections, de pareilles assemblées, libres et populaires (voir les journaux).

On n'a pas souvenir non plus d'avoir vu, dans notre arrondissement, la pression gouvernementale et administrative s'exercer d'une façon aussi scandaleuse. Tous les fonctionnaires publics, à tous les degrés, furent obligés de se rendre au scrutin et de faire de la propagande. La royauté, elle même, est intervenue dans le débat, en écrivant à différents riches propriétaires de nos environs pour les prier de contribuer de toute leur influence à la réélection des députés sortants. Et malgré tout, M. Carlier ne fut réélu qu'avec 100 voix de majorité sur M. Hubert¹⁰⁹, président du Conseil provincial, son concurrent. Enumérer les promesses faites par le gouvernement et les députés sortants pour s'attirer des suffrages, serait impossible. Mais la pression et la corruption officielles furent poussées jusqu'aux dernières limites.

1^{er} juillet. Les bureaux de l'administration des postes sont transférés au nouvel hôtel construit rue de Nimy, n° 14.

Juin-juillet-août-septembre. Dès le 11 juin, l'épidémie cholérique apparaît à Mons et ne diminue que vers le milieu de septembre. Sur 800 cas de cette maladie on a eu à déplorer 387 décès jusqu'au 30 septembre : en juin, 33 ; en juillet, 210 ; en août 112 ; en septembre, 32 (voir dans l'*Organe de Mons*, du 29 septembre un travail intéressant sur la marche du choléra dans notre ville depuis le mois de juin jusqu'au 13 septembre). Ce sont les journées des 18, 19, 25, 27, 29, 31 juillet, 26 et 29 août qui ont été les plus funestes ; il est mort respectivement ces jours là, 14, 15, 13, 11, 12, 9, 9 et 10 personnes. Le tableau publié par l'*Organe* a été fourni par le chef de bureau de l'État-civil lui-même, mais il ne s'arrête qu'au 13 septembre, et ne comprend pas les 9 décès constatés du 14 au 30 septembre et que l'on n'a indiqué [sic] à l'État-civil. Dans son numéro du 19 novembre, la *Gazette de Mons* publie une statistique, s'arrêtant au 31 octobre, et accusant [blanc] cas de maladie et [blanc] décès (voir aussi le *Rapport du Collège échevinal*, 1866, p. 9)¹¹⁰.

5 août. Visite à Mons du roi Léopold II, de la reine, de l'héritier du trône, comte de Hainaut,

¹⁰⁹ Alphonse Hubert (Mons, 1806-Baudour, 1881), avocat, notaire, bourgmestre de Baudour (1867-1878), conseiller provincial (1840-1851), président du Conseil provincial du Hainaut (1852-1869), sénateur libéral de l'arrondissement de Mons de 1869 à 1881. Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, p. 142 ; J. Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 351.

¹¹⁰ La *Gazette de Mons* du 19 novembre 1866 publie un relevé quotidien pour la période du 11 juin au 30 octobre. Selon cette statistique, il y aurait eu plus de morts que de malades ! Il semble que le typographe ait inscrit dans la colonne « Nombre de décès » les chiffres de la colonne « Nombre de cholériques ». Les données rétablies correctement donneraient 633 malades et 418 morts, et non 412 comme indiqué dans le journal. Selon le *Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville de Mons, fait au Conseil communal dans la séance publique du 1^{er} octobre 1866 par le Collège des Bourgmestres et Échevins*, la Ville a enregistré 735 cas dont 387 décès. Le *Rapport* de l'année suivante fait état d'un total de 763 malades dont 420 sont décédés. Sur les statistiques de l'épidémie de 1866, voir Laurent HONNORÉ, *L'impact d'une maladie sociale sur les politiques urbaines d'hygiène publique. Les épidémies de choléra à Mons de 1832 à 1866*, dans *Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres*, vol. 101, 2002, pp. 112-114.

et du comte de Flandre. À son arrivée, le roi pose, en face de la station du chemin de fer, la première pierre du monument que la ville a décidé d'ériger en l'honneur du roi Léopold I. Après cette cérémonie, le cortège se dirige vers la Grand' Place où la famille royale assiste au défilé de la garde civique, de l'armée et des députations des établissements industriels et houillers de l'arrondissement. À 3 heures, réception des autorités au gouvernement ; à 4 heures ½, fête au Wauxhall, mais contrariée par la pluie. À 7 heures ½, banquet à l'hôtel-de-ville, et à dix heures et ¼, départ de la famille royale pour Bruxelles. Illuminations, aux frais de la caisse communale des rues que traverse le cortège.

Soit à cause de l'épidémie régnante, soit à cause du mécontentement des artisans de la ville contre la Régence, et notamment contre M. le bourgmestre Dolez, la réception du matin a manqué d'entrain et d'enthousiasme. Les habitants ne s'étaient plus cotisés, comme en 1856, pour couvrir les frais de la décoration des rues. Écrasée d'impôts, surchargée par les centimes additionnels votés par le Conseil communal, la population n'a pas fait de dépenses, et, à l'exception des locaux des sociétés, et de quelques maisons particulières qui étaient ornés et décorés, de simples drapeaux tricolores flottaient aux fenêtres des autres habitations. Les artisans étaient mécontents de ce qu'ils n'avaient pas été chargés de la décoration intérieure de l'hôtel-de-ville, et ils se proposaient même de faire une manifestation contre le bourgmestre ; mais heureusement cette démonstration qui eut été inconvenante en présence du roi, n'a pas eu lieu. Mais si la réception du matin a été froide, en revanche, lorsque le roi est entré au Wauxhall et lorsqu'il a traversé la ville pour retourner à la station, il a été salué par les acclamations les plus enthousiastes, les plus patriotiques.

À la station, au moment du départ du train royal, c'étaient des vivats qui se succédaient avec chaleur, et le roi paraissait profondément touché de ces marques de sympathie profonde (lire dans les journaux le récit détaillé de cette fête, et la polémique dirigée contre la Régence, par l'*Organe de Mons*. La *Gazette* avait pris le parti de l'Administration, et, le matin, elle invitait la population à s'abstenir de toute manifestation contre le bourgmestre).

28 septembre. Constitution définitive du *Cercle Fétis*¹¹¹, société formée par la fusion du *Cercle symphonique* et d'autres associations d'instrumentistes de notre ville. En se mettant d'accord et en se rapprochant les musiciens montois arriveront certainement à former une agglomération musicale de premier ordre. Il y a tant d'éléments chez nous !...

1^{er} octobre. Le Conseil communal décide l'établissement d'un tir à la cible, au faubourg Saint-Lazarre¹¹².

Octobre. Le *Moniteur belge* publie un arrêté royal du 27 septembre, qui proroge au 1^{er} janvier 1867 le délai fixé pour la fermeture du dépôt de mendicité de Mons.

¹¹¹ Le Cercle Fétis est dissout en 1873 en raison de difficultés financières. Une nouvelle société chorale portant le nom de Fétis sera créée à Mons en 1886. René PLISNIER, *Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIXe siècle ...*, vol. 2, pp. 421-423.

¹¹² Il s'agit du Tir communal construit avenue du Tir sur des plans de l'architecte J. Hubert et inauguré en 1868.

11 octobre. Le corps d'officiers de la garde civique et un grand nombre de gardes se rendent, en uniforme, mais sans armes, à la station du chemin de fer, pour fraterniser avec les gardes nationaux français qui viennent assister au tir international de Bruxelles. Le détachement français est accueilli avec enthousiasme, il est complimenté par le lieutenant-colonel Duvivier¹¹³, commandant de notre milice citoyenne, qui lui offre le vin d'honneur. Des vivats chaleureux saluent l'arrivée et le départ du train qui renferme les tireurs français. Une réception semblable avait eu lieu, à Anvers, pour les *Riflemen* anglais.

30 octobre. Élections pour le renouvellement partiel du Conseil communal.

15 novembre. *Te Deum*, en l'église de Sainte-Waudru, dans le but de célébrer la fête patronale de Sa Majesté Léopold II. Les autorités civiles et militaires assistent à cette cérémonie qui a eu lieu, pour la 1^{ère} fois, dans ce but, sous le nouveau règne.

8 décembre. Le Conseil adopte les plans de construction du Tir communal. La part contributive de la ville dans la dépense est fixée 40 000 frs, y compris l'achat des terrains. Les crédits seront supportés par l'emprunt de 1862.

29 décembre. Le Conseil communal décide de l'application de la loi du 19 décembre 1864, à la fondation du doyen Laveine¹¹⁴ relative à une école gratuite pour les petites pauvres de la paroisse de Sainte-Elisabeth. La ville de Mons sera envoyée en possession des biens de cette fondation et acceptera les legs faits par M. Mauroy et Mme Foslard au profit de cette institution.

Année 1867

1^{er} janvier. Fermeture du dépôt de mendicité supprimé.

19 janvier. M. le bourgmestre Dolez donne un bal officiel dans les salons de l'hôtel-de-ville dont la restauration vient d'être achevée. Quelques jours avant le bal, sortait des presses de l'imprimeur de la Régence une brochure donnant la description des travaux de décoration nouvellement exécutés et intitulée : *Les salons de l'hôtel-de-ville de Mons*¹¹⁵.

J'ai publié dans le journal *Le Hainaut* (n^{os} des 24, 26 avril, 1^{er}, 15, 22, 24 mai) différents articles dans lesquels j'ai critiqué la décoration des salons de l'hôtel-de-ville. Mon appréciation a soulevé une polémique que j'ai soutenue contre la *Gazette de Mons*, devenue l'âme damnée de la Régence qu'elle houspillait autrefois. J'ai signalé principalement les

¹¹³ Charles-Joseph Duvivier (Mons, 1812-1892). Docteur en droit, lieutenant-colonel commandant la garde civique de Mons de 1858 à 1872. Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, p. 97.

¹¹⁴ Joseph-Augustin Laveine (Soignies, 1760-Mons, 1851). Oratorien, curé de Braine-le-Comte de 1803 à 1834 et ensuite curé-doyen de Sainte-Élisabeth à Mons. En 1837, il fonde à Mons une école gratuite pour jeunes filles. Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 2 ..., pp. 49-50 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, p. 154.

¹¹⁵ Mons, H. Thiemann, 1867.

anachronismes commis. La décoration du salon gothique devait être exécutée telle qu'un artiste du commencement du XVI^e siècle l'aurait conçue lui-même. Il fallait que les desseins, les sujets rappelaient exclusivement l'époque de construction de l'édifice. On ne l'a pas fait, c'est une grave erreur. Il fallait que les fresques fussent peintes sur le plâtre même des murailles et du plafond. Que signifient ces blasons décalqués et coloriés sur toile, puis collés dans les caissons et les panneaux ? Est-ce là de la peinture durable pour un édifice élevé pour des siècles ? Est-ce ainsi que l'on exécute les fresques dans les monuments ? Est-il convenable que l'on ait exécuté en *bois blanc* les ouvrages de menuiserie et notamment les ornements des portes ? C'était du chêne vrai qu'il fallait dans un édifice et non du *bois peint*. Véritable décoration de théâtre ! (lire au surplus mes articles).

12 mars. La *Gazette* annonce que l'on commence à démolir ce qui reste du portail de l'église de l'ancien couvent des dominicains, supprimé en 1795. Sur les débris de cette ruine, la compagnie de Jésus se propose d'élever une église monumentale.

9 avril. La ville de Mons perd un de ses citoyens d'élite : M. Charles Édouard Rousselle, officier de l'Ordre de Léopold, ancien vice-président de la Chambre des Représentants, ancien président du Conseil provincial du Hainaut, ancien Conseiller communal, secrétaire honoraire de la Régence. M. Rousselle était né à Mons le 8 février 1787. Dans son numéro du 14 avril, le journal *Le Hainaut* a rendu compte des funérailles de mon vénérable aïeul et raconté brièvement sa longue et belle carrière administrative et parlementaire. Dans un précédent numéro, celui du 12 avril, le même journal avait annoncé la mort dans des termes bien sentis et vrais.

22 mai. Dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22, vers une heure moins le quart, un incendie se déclare dans les bâtiments de la station de Mons qui sont entièrement consumés, à l'exception de la partie réservée au télégraphe. Les bâtiments n'étaient que provisoires. Le malheur n'est pas grand car le feu n'a fait qu'anticiper d'une couple d'années la démolition d'une construction en bois destinée à être remplacée par la station monumentale que l'on voit s'élever quelques mètres plus loin.

4 juin. Dans la nuit du 3 au 4, vers 2 heures 55, le roi, la reine des Belges et leur suite passent par la station de Mons, de retour de Paris, où ils ont reçu un splendide accueil de la cour de France, à l'occasion de leur visite à l'exposition universelle du Champs de Mars. Quelques semaines auparavant, à leur passage à Mons, lorsqu'elles se rendaient à Paris, L.L. M.M. avaient été complimentées à la station par les principales autorités.

14 juin. Vers 3 heures de l'après-midi, le roi de Prusse¹¹⁶, venant de Paris, est complimenté à la station du chemin de fer, par les hauts fonctionnaires de notre ville. Le train spécial s'est dirigé ensuite sur Bruxelles. Le roi de Prusse est accompagné de M. le comte de Bismarck de sinistre et horrible renommée !

¹¹⁶ Guillaume Ier (1797-1888), roi de Prusse en 1861 et empereur d'Allemagne en 1871.

2 juillet. Une réception brillante est faite à la société chorale les *Orphéonistes montois*¹¹⁷ qui avait remporté, le 30 juin, le 1^{er} prix et le prix d'excellence au concours international de Landrecies. Les *Orphéonistes* avaient concouru avec les sociétés des villes de premier rang.

12 août. L'Administration des domaines expose en vente publique des terrains disponibles, par suite de la démolition des fortifications, depuis la rivière de la Trouille, jusqu'à la rue du Mont-Escouvet, d'une contenance de 3 hectares, 43 ares, 40 centiares, divisés en 42 lots. Mais cette vente n'a pas réalisé les prévisions exagérées de l'Administration. La vente de 16 lots sur 42, a produit 63 590 frs (voir l'*Organe*, n^{os} des 14, 15 août et la *Gazette* n^o du 13-14 août).

17 août. Le Conseil approuve l'adjudication des travaux de construction du Tir communal.

20 septembre. Le Conseil communal décrète la création d'écoles d'adultes : l'une pour les garçons, dans les locaux de l'école de la rue des Belneux, l'autre par [sic] les filles, dans les locaux de l'école de la rue Samson¹¹⁸.

Conformément aux conclusions d'un rapport présenté par M. Saintelette¹¹⁹, le Conseil décide que ces écoles ne seront plus placées sous l'empire de la loi du 23 septembre 1842 (j'ai critiqué dans *Le Hainaut*, n^o du 25 septembre, cette décision contraire à la loi. D'autres articles ont été publiés dans le *Hainaut* à cette occasion, mais ils n'émanent pas de moi).

L'ouverture des écoles d'adultes a eu lieu le 1^{er} novembre 1867.

Octobre. L'ancienne prison civile et militaire, établie près du Parc, est abandonnée. Les prisonniers sont transférés à la prison cellulaire, nouvellement construite¹²⁰.

23 novembre. Le Conseil communal approuve le projet de convention faite avec le gouvernement pour l'acquisition de la châtelainie, afin d'y établir un réservoir pour la distribution d'eau (voir *Bulletin communal*)¹²¹.

¹¹⁷ Société fondée en 1861 et dissoute en 1872. René PLISNIER, *Contribution à l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIXe siècle ...*, vol. 2, p. 427.

¹¹⁸ Cette décision a été prise à la suite de l'arrêté royal du 1^{er} septembre 1866 qui invitait les Conseils communaux à ouvrir des écoles d'adultes destinées aux jeunes gens de quatorze ans et plus. En 1890, le Conseil communal de Mons décidera l'ouverture d'une seconde école pour les filles. Martine VANDERVENNET, *L'action des libéraux pour un enseignement public et laïque ...*, pp. 183-188.

¹¹⁹ Charles Saintelette (1825-1898). Docteur en droit de l'Université de Louvain, avocat au Barreau de Mons, député libéral de l'arrondissement de Mons (1869-1894), ministre des Travaux publics (1878-1882), conseiller provincial du Hainaut (1852-1869), conseiller communal de Mons en 1866 et échevin de 1867 à 1878. ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 499 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle*, Mons, 1900, pp. 217-218 ; *Biographie nationale*, t. 21, Bruxelles, 1911-1913, col. 51-86 (notice d'Ernest DISCAILLES).

¹²⁰ La prison a été construite sur les plans de l'architecte Jean Cybèle. Avant 1867, la prison était installée dans l'ancien couvent des Visitandines qui par la suite accueillera le dépôt des Archives de l'État qui y est transféré en vertu de l'arrêté royal du 3 février 1870. Paul FAIDER et Henry DELANNEY, *Mons, Mons et Frameries*, Union des Imprimeries, 1928, p. 124 ; Léopold DEVILLERS, *Notice sur le dépôt des Archives de l'État à Mons*, Mons, Dequesne-Masquillier, 1871, p. 10.

¹²¹ Deux réservoirs accolés seront construits, chacun d'une contenance de 1 500 m³. Les travaux sont terminés fin 1870. Laurent HONNORÉ, *Mons au fil de l'eau ...*, pp. 554-555.

22 décembre. Réception solennelle de M.M. Joseph et Édouard Jacques et Auguste Dufresnes, lauréats du tir anglais de Wimbledon. Au mois de juillet l'Angleterre avait offert un tir splendide à la garde civique belge.

28 décembre. Le Conseil nomme une commission chargée de l'examen d'une motion de M. Sigart, relative au retrait de la loi organique de 1842 sur l'enseignement primaire (voir la séance du Conseil du 4 avril 1868 où l'on a discuté le rapport de M. Saintelette sur la motion de M. Sigart)¹²².

Année 1868

10 janvier. Fondation d'une *Association pour secourir les pauvres honteux* (voir les statuts de cette société, dans le journal *l'Organe de Mons*, n° du 14 janvier, et le compte-rendu de la séance de fondation d[an]s le n° du 12 même mois).

11 janvier. Le Conseil communal décide que la ville de Mons, se conformant à la loi du 19 décembre 1864 (art 49)¹²³, reprendra l'administration de l'école fondée par M^{me} v^e Rogier, administration actuellement confiée au Bureau de bienfaisance¹²⁴ (voir les observations que j'ai publiées relativement à cette décision, dans *Le Hainaut*, n^{os} des 12 et 15 janvier).

1^{er} février. Le Conseil détermine le mode de conclusion d'un emprunt de 1 000 000 frs destiné à faire face aux travaux d'assainissement de la Trouille et à l'établissement d'un système général de distribution d'eau, etc.

15 février. Le Conseil communal adopte, à l'unanimité, les conclusions d'un rapport de la section de l'Intérieur, sur la demande de renseignement et d'avis formée par le gouvernement relativement à la propriété du couvent des ursulines.

La section est d'avis que depuis le décret du 9 avril 1811, c'est à la ville de Mons que ces immeubles appartiennent. Il sera écrit à M. le ministre des Finances que la ville se dispose à faire valoir son droit (voir le *Bulletin communal*, notamment le rapport de M. Saintelette).

17 février. La ligne de chemin de fer de Mons à Bonne-Espérance est ouverte pour les trains de voyageurs.

7 mars. Un rapport de M. le conseiller Dastot¹²⁵ est présenté au Conseil communal, sur la

¹²² Sur la demande de révision de la loi de 1842 et les discussions que cela a entraîné au Conseil communal, voir Martine VANDERVENNET, *L'action des libéraux pour un enseignement public et laïque ...*, pp. 74-77.

¹²³ Loi relative aux fondations en faveur de l'enseignement public ou au profit des boursiers. *Pasinomie*, 3^e série, t. 34, pp. 508-536.

¹²⁴ Cette école avait été créée en 1818 par Anne Bruneau, veuve de l'avocat Rogier. À partir de 1838, elle est dirigée par les frères des écoles chrétiennes et sera administrée par le Bureau de bienfaisance jusqu'en 1870. Ernest MATTHIEU, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 5^e série, t. 6, Mons, 1893, pp. 293-294.

¹²⁵ Jules Dastot (Mons, 1834-1887). Pharmacien et docteur en sciences diplômé de l'Université de Liège, professeur à l'École des mines. Durant son mandat de conseiller communal (1866-1885) et d'échevin (1872-

distribution d'eau (voir ce rapport important).

12 mars. La *Gazette de Mons*, dans son numéro de ce jour, annonce que les travaux de la nouvelle avenue du Parc sont entièrement terminés. Cette avenue est même plantée d'une double rangée d'arbres. Cette route était cependant livrée à la circulation des piétons et des voitures depuis plusieurs mois, mais les ouvrages de terrassement et le pavage restaient à achever.

La construction de cette avenue et du viaduc, est certainement la conception la plus singulière qui se puisse imaginer. Ce que ce travail inutile a englouti d'argent, c'est fabuleux. Qui est l'auteur de ce malencontreux projet ? Le Gouvernement et la Ville se renvoient mutuellement la balle, ne voulant pas accepter la responsabilité d'une ridicule idée. Mais ce qui est certain, c'est que l'initiative est venue du Collège échevinal de Mons. Le Gouvernement n'a fait qu'adhérer à une proposition faite par la Ville. Tous les discours prononcés au Conseil communal ne sont pas de nature à intervertir les rôles.

4 avril. Le Conseil s'occupe d'une motion de M. Sigart relative à la révision de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire (voir 28 déc. 1867).

25 avril. Le Conseil communal autorise le Collège à supprimer la haie qui entoure le Parc, à modifier, au moyen de candélabres du nouveau modèle, l'éclairage des rues latérales, et à éclairer le centre de la promenade au moyen de quelques lanternes supplémentaires.

19 mai. La statue de Bauduin de Constantinople est placée sur son piédestal, au centre du rond-point de la porte d'Havré (voir *Le Hainaut* du 21 mai). Pour ne pas déplaire à un journal ultra qui ridiculisait l'idée d'avoir élevé une statue à Bauduin qu'il qualifiait de *vagabond* et qu'il représentait stupidement comme l'inventeur de la tarte au fromage, l'administration communale n'a pas osé organiser de fête solennelle à l'occasion de l'inauguration de ce monument. L'artiste s'attendait cependant à une cérémonie où l'on aurait fait valoir son œuvre et où l'on lui aurait exprimé les félicitations qu'il méritait. Mais l'inauguration s'est faite sans tambour ni trompette.

23 mai. Le Conseil communal adopte les plans et devis du projet de distribution d'eau (voir la séance du Conseil du 18 juillet 1868 où l'on s'est occupé du mode d'exécution du système de distribution d'eau).

2 juin. La paroisse de S^{te}-Waudru célèbre avec pompe le jubilé de 25 ans de décanat de M. le chanoine Gédéon Descamps¹²⁶, son curé-doyen. Les paroissiens font don à l'église d'une

1885), il s'est notamment occupé de la question de la distribution d'eau et du projet d'établissement des égoûts. *La Verveine*, 7 mai 1899, pp. 1-2 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut ...* t. 1, p. 160 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, pp. 40-41.

¹²⁶ Gédéon Descamps (Masnuy-Saint-Jean, 1804-Mons, 1871). Succède à son frère André comme curé-doyen de Sainte-Waudru en 1842. À l'occasion de son jubilé, le Conseil de Fabrique lui offrira un encensoir. Benoît VAN CAENEGEM, *Bicentenaire de la paroisse Sainte-Waudru à Mons 1803/1804-2003/2004. Liste des curés-doyens suivie de celles des présidents du Conseil de Fabrique, des organistes titulaires et des présences en la collégiale de membres de la famille royale de Belgique*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 80, 2006, pp. 764-765.

admirable ch asse destin ee   contenir le chef de la sainte patronne de Mons (voir le compte-rendu publi e par le *Hainaut*).

28 juin. Inauguration solennelle du Tir communal construit   l'extr emitt e de l'avenue Saint-Lazarre (voir dans les journaux les d etaills de cette belle f ete). Dans le *Hainaut* du 19 juin, j'ai signal e les vices de construction du tir, la b evue de la R egence, et le gaspillage des deniers publics   l'occasion d'un monument d'une utilitt e tr es contestable. Les observations du *Hainaut* ont fait grande sensation dans le public montois et vivement m econtent e la R egence.

10 ao ut. Ouverture et b enediction solennelle de la chapelle des p eres j esuites, rue des Dominicains. Le monument a  t e construit d'apr es les plans de M. Hallut, architecte (voir aussi le 10 ao ut 1869).

14 septembre. L'Administration des domaines expose en vente 4 hectares, 64 ares, 49 centiares, divis es en 41 lots, de terrains provenant, pour la plus grande partie de la d emolition des fortifications, et situ es entre l'avenue Fr ere-Orban, le boulevard Jean d'Avesnes, l'avenue de Bertaimont et la rue des Arquebusiers. La ville de Mons se rend adjudicataire de 40 ares pour l' tablissement d'une  cole.

22 septembre. Mort de M. D esir e Dethuin, ancien bourgmestre de la ville de Mons et ancien s enateur.

4 octobre. La soci et e ouvri ere,  tablie le 2 d ecembre 1855, pour la paroisse de Messines, est organis ee pour les quatre paroisses de la ville¹²⁷.

4 novembre. La mort de M. Hippolyte-Antoine-Joachim Rousselle, mon p ere, vient jeter sa famille dans une profonde affliction. Dans son num ero du 5 novembre, la *Gazette de Mons* annon ait, en ces termes, ce triste  v enement : "On nous informe de la mort   Paris de M. Hippolyte Rousselle, ancien pr esident de la Soci ete des Sciences du Hainaut". Le 8 du m eme mois, le *Hainaut* publiait ces lignes : "La *Gazette de Mons* a annonc e la mort de M. Hippolyte Rousselle d ec ed e   Paris. M. Rousselle avait exerc e longtemps la profession d'avocat, rempli les fonctions de secr etaire de la ville de Mons,  t e membre du Conseil provincial du Hainaut pendant 16 ans, pr esident de notre soci ete des Sciences, des Arts et des Lettres, et membre de nombreuses soci etes savantes. L'inhumation a eu lieu ce matin (samedi 7 novembre) au cimeti ere de Mons." Mon p ere  tait l'auteur de la *Bibliographie montoise* et de nombreuses publications litt eraires et historiques.

19 novembre. La f ete patronale de la paroisse de S^{te}-Elisabeth est c elebr ee avec un  clat sans pr ec edent. Un ancien doyen de cette paroisse, Monseigneur Gravez,  v eque de Namur¹²⁸,

¹²⁷ Il s'agit de la Soci ete de Saint-Fran ois-Xavier. En 1868, elle est install ee rue des Sarts et transf eree l'ann ee suivante rue de Nimy. On y trouve une salle de jeu et on y organise des spectacles musicaux et th eatraux. C'est l a, qu'  partir de 1870, Charles Rousselle donne des conf erences d' conomie  l ementaire ainsi que sur les droits et devoirs des ouvriers. Patrick LEF EVRE, *Int er ets  conomiques et id eologiques dans l'arrondissement de Mons de 1830   1870*, th ese de doctorat, ULB, 1989, vol. 1, p. 207.

¹²⁸ Th eodore-Joseph Gravez (Sivry, 1810-Namur, 1883), cur e-doyen de Sainte- lisabeth   Mons en 1851,  v eque de Namur en 1868. *Biographie nationale*, t. 31, Bruxelles, 1962, col. 417-418 (notice de A. SIMON).

vient officier pontificalement pour donner à ses anciens paroissiens un témoignage de la profonde affection qu'il conserve pour eux (voir le compte-rendu dans le *Hainaut*, n° du 22 novembre).

16 décembre. Le *Moniteur belge* publie un arrêté royal du 15 décembre, qui approuve la délibération du Conseil communal de Mons adoptant le projet dressé par les ingénieurs Englebert et Carez¹²⁹, pour l'établissement dans notre ville d'une distribution d'eau potable alimentée par les sources dites : *Trou de souris* et *La Vallière*, situées sur le territoire de Spiennes. Le même arrêté autorise l'acquisition et au besoin l'expropriation pour cause d'utilité publique de terrains nécessaires à la réalisation de ce projet.

Année 1869

15 janvier. Le Collège échevinal procède à l'adjudication de la fourniture des tuyaux et des appareils nécessaires à l'établissement de la distribution d'eau.

22 janvier. Dans la matinée, on apprend à Mons la mort de S.A.R. le prince Léopold-Ferdinand-Elie-Victor-Albert-Marie, duc de Brabant, comte de Hainaut, héritier présomptif de la couronne de Belgique. Le prince était né à Laecken le 12 juin 1859. Depuis plus de six mois, le royal enfant souffrait d'une maladie terrible. Sa mort arrivée, à Laecken, dans la nuit, a jeté la famille royale et la Belgique dans la consternation. Les cloches de toutes les églises de Mons ont sonné le glas funèbre, à l'occasion de ce deuil national. Des drapeaux tricolores voilés de crêpe flottent aux fenêtres d'un grand nombre de maisons.

4 février. Un service funèbre est solennellement célébré en l'église de Sainte-Waudru, à l'occasion de la mort de l'héritier du trône, duc de Brabant, comte de Hainaut (voir les journaux). La veille, à 7 heures du soir, les cloches de toutes les églises et chapelles avaient sonné le glas funèbre, par mandement de l'évêque de Tournai (voir ce mandement, dans le *Hainaut*, n° du 31 janvier. Lire aussi un article du *Hainaut*, même n°, répondant aux attaques dirigées par la *Gazette de Mons* contre les mandements des évêques)¹³⁰.

23 mai. Inauguration du local de la S^{té} ouvrière de S^t-François Xavier, rue de Nimy, n° 59.

1^{er} juin. La *Gazette* annonce que les premiers travaux de la distribution d'eau viennent d'être entamés, rue de Bertaimont, en face de l'ex moulin Paulet. Le 4 juin la pose des tuyaux était

¹²⁹ Maximilien Carez était ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et Félix Englebert, ingénieur des constructions au ministère de la Justice. Laurent HONNORÉ, *Mons au fil de l'eau ...*, p. 544.

¹³⁰ « Le parti clérical n'en fait jamais d'autre. Voilà M. Deschamps, archevêque de Malines, qui tout en faisant visite sur visite à la Famille royale éplorée, a trouvé le temps d'écrire un ridicule mandement dans lequel il espère que la mort du jeune Prince royal rendra la Belgique plus fidèle à ses traditions de nation catholique. L'évêque de Namur (ancien curé de Sainte-Élisabeth à Mons) a été plus fanatique que son chef métropolitain : il considère tout bonnement le décès du duc de Brabant comme un châtement du ciel pour la Belgique. En quoi, Monsieur Gravet [sic], la Belgique a-t-elle péché ? [...] Les curés de certaines paroisses n'ont pas attendu le signal donné par les crosses épiscopales et il va sans dire qu'ils ont enchéri encore sur le thème du métropolitain de Malines ». *La Gazette de Mons*, 29 janvier 1869, p. 2.

déjà effectuée dans les tranchées sur une longueur de près de deux cent mètres. Voir *Annales du Cercle archéologique de Mons*, tome VIII p. 259, *Découvertes faites à Mons*.

4 juillet. Ismaël Pacha, vice-roi d'Égypte¹³¹, venant de Bruxelles et se rendant à Paris, s'arrête quelques minutes à la station de Mons où il est complimenté par les autorités civiles et militaires.

23 juillet. Le Collège échevinal procède à l'adjudication de l'entreprise de la construction d'un réservoir sur la terrasse du château. M.M. Levêque et Berdael sont déclarés adjudicataires pour le prix de 52 700. Le devis était de 58 900 frs. Le réservoir est nécessité par la distribution d'eau (voir le *Hainaut* du 19 août relativement à ce réservoir et au square [sic] qu'on veut établir à l'emplacement de l'antique castel des comtes de Hainaut).

6 août. Le Conseil communal adopte le projet de M. Hubert, architecte de la ville, pour la construction d'un hôpital dans notre ville (voir une publication in-4°, sortie des presses de M. Manceaux, et dans laquelle M. Hubert répond aux critiques faites de son projet¹³², notamment par M. le docteur Defontaine¹³³ qui a publié aussi une brochure. Une polémique s'est aussi engagée dans les journaux. Le projet de M. Hubert, modifié d'après les indications qui lui avaient été données, méritait certainement d'être adopté. Nous partageons l'avis de M. le rapporteur Dastot du Conseil communal.

10 août. Monseigneur Cattani¹³⁴, archevêque d'Ancyre, nonce apostolique à Bruxelles, consacre pontificalement l'église des R.R. P.P. jésuites, rue des Dominicains (voir *Le Hainaut*, une brochure qui a rendu compte de la fête et une pièce de vers publiée en brochure par M. Benoît Quinet¹³⁵).

2 septembre. Ouverture du jubilé bi-séculaire de l'institution de la Confrérie de N.D. d'Alseberg, érigée en 1669, en l'église de Sainte-Waudru. Les cérémonies religieuses commencées le 2 7^{bre}, ont duré jusqu'au dimanche 5, jour où elles ont été clôturées par une belle procession (voir *Le Hainaut* n° du 6-7 septembre). Avant l'ouverture du jubilé, *Le Hainaut* a publié dans ses numéros des 29 août et 1^{er} 7^{bre}, des détails historiques inédits sur la fête jubilaire de 1769, dont il existe une relation imprimée chez Varret (voir n° 669 de la

¹³¹ Ismaïl Pacha (1830-1895), vice-roi d'Égypte de 1863 à 1879. C'est sous son règne qu'a été inauguré le canal de Suez (1869).

¹³² Joseph HUBERT, *Construction d'un nouvel hôpital à Mons. Réponse aux critiques sur le projet adopté par la Commission des hospices*, Mons, Hector Manceaux, 1869.

¹³³ Auguste Defontaine (Mons, 1806-1872), médecin militaire, chirurgien des hospices de Mons. Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle ...*, p. 46.

¹³⁴ Giacomo Cattani (1823-1887). Internonce à La Haye (1866-1868), nonce à Bruxelles (1868-1875), secrétaire de la Congrégation du Concile (1875-1877), nonce à Madrid (1877) et cardinal (1879). A. SIMON, *Instructions aux nonces de Bruxelles (1835-1889)*, Bruxelles, Rome, Institut historique belge de Rome, 1961, p. 34, n. 5.

¹³⁵ Benoît Quinet (Mons, 1818-1902), poète catholique. En 1871, il succède à l'abbé Letellier à la direction de l'*Armonaque de Mons*, poste qu'il occupe jusqu'en 1888. Eugène DE SEYN, *Dictionnaire des écrivains belges. Bio-bibliographie*, t. 2, Bruges, Éditions Excelsior, 1931, pp. 1504-1505 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 2 ...p. 259.

Bibliographie montoise)¹³⁶, et réimprimée en 1855 chez F. Levert.

Pendant toute la semaine qui a précédé la procession, la presse doctrinaire et solidaire de Mons s'est livrée à un débordement d'outrages, sans exemple, contre la fête religieuse (voir la polémique du *Hainaut* avec l'*Organe* et la *Gazette*, qui a duré près de 8 jours. Le compte rendu de l'*Organe*, dans son numéro du 7^{bre} fait voir jusqu'où peut aller le cynisme de l'impiété.

13 septembre. Le Conseil communal ratifie l'adjudication qui a eu lieu aujourd'hui même, de l'entreprise d'une partie des travaux de détournement de la Trouille, comprenant 2 ponts et divers ouvrages d'art tels que : aqueducs, etc., creusement d'un nouveau lit à la rivière. M. Bourgeois est déclaré adjudicataire pour le prix de 78 736 frs¹³⁷.

24 septembre. La canalisation, hors ville pour la distribution d'eau, atteint la source du *Trou de souris*, à Spiennes (voir dans le *Hainaut*, du 17 octobre, le compte-rendu d'une petite excursion faite par moi à Spiennes).

5 octobre. La *Gazette* annonce que les premiers travaux du détournement de la Trouille sont commencés depuis deux ou trois jours, non loin de la place de Bavière¹³⁸, à l'endroit où la Trouille détournée doit passer sous un pont à la nouvelle avenue de Cuesmes (voir pour plus de détails et d'exactitude le *Hainaut* du 7 octobre).

16 octobre. L'Administration des hospices procède à l'adjudication des travaux de construction d'un nouvel hôpital à Mons. M. Jules Levêque, de Quaregnon, est déclaré adjudicataire pour le prix de 509 768 frs (voir la *Gazette* du 18 octobre).

26 octobre. Élections pour le renouvellement partiel du Conseil communal.

28 octobre. Le collège électoral de l'arrondissement nomme M. Alphonse Hubert, de Baudour, sénateur en remplacement de M. Frédéric Corbisier, démissionnaire.

16 décembre. Le collège électoral de l'arrondissement de Mons nomme M. Ch. Saintelette représentant en remplacement de M. Lange, décédé.

25 décembre. La dissolution de la *Société du Casino civil et militaire* est prononcée dans une assemblée générale des membres de ce cercle¹³⁹. L'actif net de la liquidation sera affecté à

¹³⁶ *Histoire de l'église miraculeuse, et de la S^{te} image de notre-dame d'Alsemberghe, avec l'abrégé de la vie de sainte Élisabeth, ensemble la description du jubilé centenaire de l'érection de la confrairie de N.D. d'Alsemberghe, dans l'église collégiale & paroissiale de s^{te} Waudru [...]* Mons, J.B. Varret, 1769.

¹³⁷ Les travaux pour le détournement de la Trouille prendront beaucoup de retard et ne seront terminés qu'en janvier 1872. La rivière coulera dans son nouveau lit en mars suivant. Laurent HONNORÉ, *Mons au fil de l'eau...*, p. 433.

¹³⁸ Actuellement place des Alliés.

¹³⁹ Cette société avait été fondée le 25 avril 1851. Son local était situé au lieu dit Fort la Haine, hors la porte du Parc, sur le territoire de la commune de Ghlin. On y trouvait un jeu de quilles, un jeu de balle, un bassin de natation. Le local était réservé à la lecture des journaux. Cette société n'était accessible qu'aux bourgeois de Mons et aux officiers de la garnison. Le mot casino est ici à prendre dans le sens de cercle, de lieu de réunion pour lire ou jouer. Bibliothèque de l'Université de Mons, ms R3/B 593 ; René PLISNIER, *Contribution à*

une œuvre de bienfaisance. Cette société avait été fondée le [blanc] 1851. (Voir le *Hainaut* du 6 novembre 1871, une convocation des anciens sociétaires, pour le 12 même mois, à l'effet de consacrer l'encaisse à la création d'une bourse d'études)¹⁴⁰.

Année 1870

5 janvier. Installation des conseillers communaux élus pour un nouveau terme, à dater de 1870.

11 février. Le Conseil décide l'institution d'une commission de surveillance pour les écoles primaires communales¹⁴¹.

17 février. Un arrêté royal porte qu'une école normale d'instituteurs sera établie à Mons en exécution de la loi du 29 mai 1866¹⁴². Le concours consenti par la ville est accepté aux clauses et conditions énoncées dans la délibération du Conseil communal du 5 janvier 1870.

7 mars. Le Conseil approuve la convention entre la ville et le Gouvernement pour l'établissement du boulevard Charles Quint, et l'aménagement des abords de la station du chemin de fer.

14 juin. Élections législatives. M.M. Alfred Dethuin, Marius Boulenger¹⁴³, Léon Defuisseaux, Charles Saintelette et Hubert Dolez sont élus membres de la Chambre des représentants. M. Boulenger remplace M. Charles Carlier, démissionnaire ; M. De Brouckère est éliminé par M. Léon Defuisseaux¹⁴⁴. C'est un coup terrible pour le ministère Frère-Bara qui est battu dans presque tous les arrondissements du pays. On prévoit la chute du cabinet doctrinaire et l'on se réjouit d'être délivré d'une politique odieuse et tyrannique.

l'étude de la vie culturelle d'une ville de province au XIXe siècle ..., vol. 2, pp. 496-498.

¹⁴⁰ « Une bourse pour procurer à des jeunes gens peu aisés l'enseignement moyen du premier ou du second degré. » *Le Hainaut*, 6-7 novembre 1871, p. 1.

¹⁴¹ Cette commission, créée sur proposition d'André Masquelier, était valable pour les écoles primaires et d'adultes. Sur cette commission, voir Martine VANDERVENNET, *L'action des libéraux pour un enseignement public et laïque ...*, pp. 77-79.

¹⁴² Construit sur les plans de l'architecte Joseph Hubert, cet établissement est inauguré le 9 novembre 1876. René PLISNIER, *L'école normale de l'État*, dans *Images de Mons en Hainaut du XVIe au XIXe siècle*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2006, p. 299.

¹⁴³ Marius Boulenger (Dour, 1834-Quiévrain, 1874), docteur en droit de l'Université de Liège en 1858, avocat à Mons, député libéral de l'arrondissement de Mons de 1870 à 1874, conseiller provincial du Hainaut pour le canton de Dour de 1866 à 1870. *Le Hainaut*, 24 juillet 1874, p. 2 ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 36 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, pp. 14-15.

¹⁴⁴ Léon Defuisseaux (1841-1906). Docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles, avocat au Barreau de Bruxelles, député libéral (1870-1881) et ensuite du POB (1894-1900) de l'arrondissement de Mons. Il était également conseiller communal à Baudour. ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 135-136.

Le même jour on inaugure la distribution d'eau. Une fontaine jaillissante est établie sur la Grand' Place. C'était très joli.

13 juillet. Sur la nouvelle de la déclaration de guerre faite par la France à la Prusse, les lanciers quittent notre ville vers 6 heures du matin. Les préparatifs de départ avaient eu lieu pendant la nuit. La population montoise voyait avec anxiété ce départ de troupes. On avait les craintes les plus vives pour notre nationalité.

15 juillet. Le régiment de chasseurs à pied quitte notre garnison. La garde civique est appelée sur réquisition du bourgmestre, à faire le service de la place. C'est la compagnie des chasseurs-éclaireurs qui relève les portes de l'hôtel-de-ville, de la caserne Guillaume et de la caserne casematée, occupée par la troupe de ligne. Après l'évacuation du matériel des casernes, la garde n'a plus occupé que le poste de l'hôtel-de-ville.

27 juillet. Fondation et constitution définitive d'une association électorale sous le nom d'*Association constitutionnelle et conservatrice*. Cette société défend les principes du parti conservateur. C'est moi qui ai présidé la séance en qualité de vice-président du conseil provisoire.

2 août. Élections législatives, par suite de la dissolution des Chambres prononcée par arrêté royal du 8 juillet. M.M. Léon Defuisseaux, Alfred Dethuin, Charles Saintelette, Arthur Lescarts¹⁴⁵ et Marius Boulenger sont élus représentants. M. Lescarts remplace M. Hubert Dolez, démissionnaire. Il y a la lutte très vive entre MM. Boulenger et Bockstael¹⁴⁶. Pour le Sénat, MM. François Dolez, Henri Tellier et Alphonse Hubert sont réélus sans opposition.

16 août. M. Achille Legrand¹⁴⁷ est élu conseiller communal, en remplacement de M. Ch. Carlier, démissionnaire. Lutte très vive. M. Legrand ne l'a emporté que de 5 voix au ballottage sur M. Vincent Wéry¹⁴⁸, vice-président du tribunal de Mons. Un aigle de plus au Conseil communal, comme disait très bien le *Hainaut*, le lendemain de l'élection !

¹⁴⁵ Arthur Lescarts (1835-1918). Docteur en droit de l'Université de Liège, avocat au Barreau de Mons, député libéral de l'arrondissement de Mons (1870-1894), conseiller provincial du Hainaut (1868-1870), bourgmestre de Mons (1880-1881). ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 395-396 ; Corentin ROUSMAN, *Histoire des bourgmestres du Grand Mons de 1830 aux fusions de communes*, Mons, 2009, p. 31.

¹⁴⁶ Henri Bockstael (1833-1898), docteur en droit de l'Université de Liège, avocat au barreau de Mons et député libéral de l'arrondissement de Mons de 1874 à 1886). Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 30 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle*, Mons, 1900, pp. 12-13.

¹⁴⁷ Achille Legrand (Blaregnies, 1831-Mons, 1897). Industriel, administrateur de diverses sociétés, conseiller communal à Mons (1870-1886), échevin (1886-1890), juge au Tribunal de commerce, président des hospices civils de Mons, sénateur libéral de l'arrondissement de Mons (1892-1897). *La Verveine*, 6 novembre 1898, pp. 1-2 ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 386 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 2 ... p. 70 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, pp. 158-159.

¹⁴⁸ Vincent Wéry, avocat, décédé à Mons en 1907. Entré dans la magistrature, il est vice-président du Tribunal de première instance en 1869 et président en 1872. Il cesse ses fonctions en 1891. *Le Hainaut*, 3 octobre 1907, p. 2.

29 [août]. Élections pour le Conseil provincial. M. Léon Halbrech¹⁴⁹, bourgmestre de Cuesmes, est élu en remplacement de M. Arthur Lescarts, nommé représentant.

31 août. Sur réclamation des habitants, le poste de garde civique de l'hôtel-de-ville est supprimé comme étant inutile.

4 septembre. Le prince impérial de France¹⁵⁰ arrive à Mons, vers 7 heures du soir, par le train venant de Maubeuge. Il se rend à pied à l'hôtel de la Couronne, où il s'arrête pendant trois quarts d'heure. Vers 8 heures le prince quitte l'hôtel en omnibus et prend le train de Namur (lire dans le *Hainaut* n° du 6 septembre, les détails de l'arrivée du prince). Dans la soirée, le télégraphe apporte la nouvelle que la déchéance de l'empereur Napoléon III est prononcée et qu'un gouvernement provisoire est établi à Paris.

5 septembre. Un grand nombre de Français fuyant leur pays, viennent se réfugier à Mons. Chaque train amène à la gare des étrangers. Les hôtels et les appartements garnis sont envahis, tant le nombre des étrangers est grand (voir le *Hainaut* du 7 septembre).

10 septembre. Les habitants sont astreints à des logements militaires (voir le *Hainaut* du 13).

14 septembre. Le Moniteur publie un arrêté royal, du 9 de ce mois, décrétant qu'il y a utilité publique à établir aux abords de la station de Mons, le boulevard Charles-Quint, la place de stationnement et une rue aboutissant à cette place, ainsi qu'à déplacer les voies ferrées se dirigeant vers Quiévrain et vers Ciply en les communes de Mons et de Cuesmes.

2 octobre. Par arrêté royal en date de ce jour, le prince de Caraman-Chimay¹⁵¹ est nommé gouverneur de la province de Hainaut, en remplacement de M. Louis Troye¹⁵², démissionnaire.

4 octobre. Les frères de la doctrine chrétienne sont expulsés de l'école fondée par Mme veuve Rogier et remplacés par des instituteurs laïcs (voir le *Hainaut* des 6 octobre et jours suivants. Voir notamment le n° de ce journal du 23 octobre).

17 octobre. Inauguration de la nouvelle station, mais sans solennité officielle (voir le *Hainaut* du 19 octobre qui donne les détails).

¹⁴⁹ Léon Halbrech (1818-1881), bourgmestre de Cuesmes de 1867 à 1880. Corentin ROUSMAN, *L'histoire des bourgmestres du Grand Mons ...*, p. 45.

¹⁵⁰ Eugène Louis Napoléon Bonaparte (1856-1879), fils de Napoléon III.

¹⁵¹ Joseph, 18^e prince de Chimay (1836-1892). Après une carrière diplomatique qui le mène à Paris, Rome, Saint-Pétersbourg et Berne, il est nommé à la fonction de gouverneur du Hainaut, poste qu'il occupe jusqu'en 1878. Par la suite, il remplira encore la fonction de ministre des Affaires étrangères. Marie CORNAZ, *Les princes de Chimay et la musique. Une famille de mélomanes au cœur de l'histoire XVIe-XXe siècle*, La Renaissance du Livre ; Dexia, 2002, p. 141.

¹⁵² Louis Troye (1804-1875). Diplômé en droit de l'Université de Liège, juge de paix du canton de Thuin (1829-1845), commissaire d'arrondissement de Thuin (1845-1848), député libéral de l'arrondissement de Thuin (1834-1849) et gouverneur de la province de Hainaut (1849-1870). Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 544 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 2, Enghien, 1903, p. 380.

30 novembre. Une grande assemblée des œuvres pontificales se tient au local du Cercle de l'Émulation. Tous les cantons de la province de Hainaut y sont représentés. Il s'agit d'organiser des manifestations et des pétitionnements en faveur de la délivrance du souverain pontife, dont les États ont été envahis par Victor-Emmanuel, roi d'Italie¹⁵³ (voir le compte-rendu du *Hainaut*, n° du 2 décembre).

11 décembre. Pèlerinage à N.D. de Messine, avec la chasse de Sainte-Waudru, pour implorer le ciel de mettre fin à la captivité du Pape (voir le compte-rendu du *Hainaut*, n° du 13 décembre).

Année 1871

27 janvier. La *Gazette* annonce que l'on vient de commencer les travaux d'établissement du boulevard Charles-le-Quint [sic], à partir du rond-point de la place de Bavière jusqu'au viaduc de l'avenue du Parc (voir ce que dit le même journal à la date du 17 février, sur la difficulté du raccordement du bas de la rue des Compagnons avec le nouveau boulevard).

27 février. M. le prince Caraman-Chimai, gouverneur du Hainaut, pose la première pierre de la caserne de gendarmerie, qui sera élevée sur l'emplacement du jardin de l'ancienne prison, au quartier du Rossignol¹⁵⁴.

26 mars. Mort de François Fétis¹⁵⁵, l'illustre musicien, directeur du Conservatoire royal de Bruxelles. Fétis était né à Mons, le 25 mars 1784. Lorsque la mort de ce savant fut connue à Mons, *Le Hainaut* prit l'initiative d'une proposition tendante [sic] à donner le nom de rue Fétis à la rue qui sera bientôt ouverte et qui joindra le Parc à la rue Grand Jour (*Le Hainaut*, n° du 30 mars. Voir le même journal n° du 4 avril, manifestation du Cercle Fétis. Séance du Conseil communal du 6 mai).

7 mai. La fédération des sociétés ouvrières catholiques belges tient sa septième session à Mons, au local de la Société ouvrière de Saint-François-Xavier. Les trois séances ont offert le plus vif intérêt. Le soir il y a eu concert au bénéfice des œuvres fédérées. Réunion magnifique et discussions d'une haute portée ! La prochaine session se tiendra à Louvain (voir le compte-rendu du *Hainaut* n° du 11 mai).

¹⁵³ Le 29 septembre 1870, profitant du retrait de la garnison française, les troupes italiennes entraient à Rome et le mois suivant la ville était annexée au royaume d'Italie. Le trône pontifical était occupé à l'époque par Pie IX (pape de 1846 à 1878) qui se déclare prisonnier au Vatican.

¹⁵⁴ La caserne de gendarmerie a été construite sur le terrain occupé par les jardins de l'ancien couvent des Visitandines. Les plans ont été dessinés par l'architecte provincial Charles-Damas Vincent. Les travaux sont achevés en 1872. André FAEHRES, *Mons durant les grands travaux 1860-1905*, Mons, Maison de la Mémoire, 2007, p. 25.

¹⁵⁵ François-Joseph Fétis (1784-1871). Fils d'un musicien montois, il reçoit de son père sa première formation musicale avant de poursuivre ses études au Conservatoire de Paris où il enseignera par la suite. En 1833, il est nommé directeur du conservatoire de Bruxelles. Il était également critique musical, historien de la musique et compositeur. *Nouvelle biographie nationale*, t. 5, Bruxelles, 1999, pp. 153-158 (notice de Robert WANGERMÉE).

22 mai. Élection d'un conseiller provincial pour le canton de Mons, en remplacement de Frédéric Defacqz¹⁵⁶, démissionnaire. M. Fauconnier¹⁵⁷, avocat, est élu.

12 juin. Élection d'un sénateur, en remplacement de M. Henri Tellier, décédé. M. Victor Tercelin-Monjot¹⁵⁸ est élu.

16 juin. Ouverture du jubilé, à l'occasion du 25^e anniversaire du pontificat de Pie IX (lire dans le *Hainaut*, n^{os} des 18 et 19-20 juin le récit de la manifestation et des illuminations splendides qui ont eu lieu à Mons).

8 juillet. Mort de M. le chanoine Gédéon-Rufin Descamps, curé-doyen de S^{te}-Waudru, depuis 1842 (voir le *Hainaut* du 11 juillet et pour le récit des funérailles, n^o du 14 juillet). La ville de Mons est en deuil, tant ce digne prêtre était estimé.

17 juillet. Réception faite à la Société royale lyrique qui vient de remporter le 2^e prix d'excellence au concours de Gand (voir les journaux portant la date du 19 juillet).

24 septembre. Ouverture du musée de tableaux, transféré dans l'ancienne chapelle de la prison, au Parc¹⁵⁹.

2 octobre. Encore une société montoise (dit l'*Organe* de ce jour) qui a vécu : il y a trois jours a eu lieu l'enterrement de la Société de l'*Harmonie*, qui, après avoir brillé du plus vif éclat dans ce beau local (rue de Nimy) qui prit depuis pour enseigne le *Château des fleurs* ... végéta pendant quelques années à l'étage du *Café des Princes* (Grand' Place) où quelques sociétaires, aussi rares que fidèles lui ont pieusement fermé les yeux. L'*Harmonie* avait été fondée le 6 août 1835 (voir le *Hainaut*, n^o du 3 octobre).

31 octobre. Élections de deux conseillers communaux en remplacement de M.M. Gautier Lessines¹⁶⁰, démissionnaire, et Gustave Fauconnier, appelé aux fonctions de membre de la Députation permanente. Sont élus au ballottage Léon Grenier¹⁶¹ et Charles Delnest (voir le *Hainaut*, n^o du 3 novembre).

¹⁵⁶ Frédéric Defacqz (1801-1871). Avocat, conseiller provincial pour le canton de Mons et député permanent (1848-1871). Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle*, Mons, 1900, p. 45.

¹⁵⁷ Gustave Fauconnier (Mons, 1826-1883). Avocat, conseiller communal libéral à Mons de 1868 à 1871, conseiller provincial du Hainaut et député permanent de 1871 à 1883. Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, p. 104.

¹⁵⁸ Victor Tercelin-Monjot (1824-1891). Banquier, sénateur libéral de l'arrondissement de Mons (1871-1891). Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 530 ; Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 2, Enghien, 1903, p. 358 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle*, Mons, 1900, p. 230.

¹⁵⁹ Il y restera jusqu'en 1913, date de l'inauguration du nouveau musée rue Neuve.

¹⁶⁰ Pierre Gautier-Lessines (1797-1873). Docteur en médecine, président du tribunal de commerce en 1849 et conseiller communal libéral de 1854 à 1871. Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle*, Mons, 1900, p. 116.

¹⁶¹ Léon Grenier (Mons, 1841-1908), conseiller communal libéral de 1871 à 1884. *Le Hainaut*, 30-31 mars 1908, p. 2.

12 novembre. Installation de M. Legrain¹⁶², ancien doyen de Boussu, en qualité de curé-doyen de S^{te}-Waudru (*Le Hainaut*, n° du 13 nov).

30 novembre. L'Association constitutionnelle fait parvenir une adresse au cabinet d'Anethan pour le prier de ne pas abandonner le pouvoir, en présence des émeutes de Bruxelles (voir cette belle adresse dans le *Hainaut* du 30 novembre. Le rédacteur de l'adresse est M. Benoît Quinet, président de l'Association).

Année 1872

Janvier. La *Gazette* annonce que l'on vient de découvrir rue de la Terre du Prince les restes de la tour de Naast, construite en 1562, et appelée tour de la Trésorerie p[ar]ce qu'on y déposait le trésor des chartes des comtes de Hainaut (voir aussi le *Hainaut*, n° du 18 février et mon ouvrage sur les *agrandissements de Mons*, note 215^{bis}).

29 février. On représente pour la première fois, au théâtre de Mons, une pièce en 6 tableaux : *À travers Mons*, œuvre de M. Douard, artiste de la troupe (voir les journaux, notamment feuilleton de la *Gazette*, du 25 mars).

4 mars. M.M. les officiers de la garde civique offrent à M. le baron Charles Duvivier, lieutenant colonel démissionnaire une œuvre d'art en souvenir des services qu'il a rendus à la légion de Mons, dont il fut le chef dévoué pendant 14 années (*Le Hainaut*, du 6 mars).

21 mars. On commence la démolition des bâtiments de l'ancienne châellenie, pour l'établissement du square projeté en cet endroit.

Mars. La *Gazette* annonce que la Trouille coule, depuis la veille, dans le nouveau lit qu'on lui a créé. Le journal se plaint de ce que l'achèvement des travaux de dérivation de la rivière n'ait pas donné lieu à une fête inaugurale.

4 avril. La *Gazette* critique la décoration intérieure de la chapelle S^t-Georges, décoration récemment achevée (voir plus particulièrement *Le Hainaut*, n° du 8-9 avril). Le même journal annonce que les travaux de déblai de la rue Fétis sont commencés.

15 avril. Le Collège adjuge les travaux de suppression de la Trouille, dans l'intérieur de la ville, et construction d'un égout collecteur dans le lit comblé¹⁶³. M.M. Berdael et Levêque sont déclarés adjudicataires pour le prix de 221 000 frs.

27 avril. Un arrêté royal de ce jour (*Monit.* du 28 avril), nomme M. Hippolyte Berger¹⁶⁴,

¹⁶² Casimir Legrain (Rongy, 1813-Mons, 1875), curé-doyen de Sainte-Waudru de 1871 à 1875. Benoît VAN CAENEGEM, *Bicentenaire de la paroisse de Sainte-Waudru ...*, pp. 766-767.

¹⁶³ Les devis et cahier des charges, approuvés par le Conseil communal le 25 mars 1872, prévoyaient également des rues nouvelles sur le tracé de l'ancien lit du cours d'eau. La réception définitive des travaux a eu lieu le 23 novembre 1874. Laurent HONNORÉ, *Mons au fil de l'eau ...*, pp. 435-442.

¹⁶⁴ Hippolyte Berger (1813-1885), conseiller communal libéral (1872-1883). *Gazette de Mons*, 14 octobre 1885, p. 2.

lieutenant colonel commandant la garde civique de Mons, en remplacement de M. le b^{on} Charles Duvivier, démissionnaire.

4 mai. La *Gazette* annonce que la section du grand égout collecteur qui doit se déverser de l'ancienne dans la nouvelle Trouille, en amont du pont du chemin de fer (porte du Rivage) est enterrée.

27 mai. Élections pour le renouvellement du Conseil provincial, en exécution de la loi du 28 mars 1872 et de l'arrêté royal du 5 mai. Sont réélus pour le canton de Mons, M. Émile Masquelier¹⁶⁵, Adolphe Pecher¹⁶⁶, Joseph Gillion¹⁶⁷, Gustave Fauconnier, Léon Halbreçq, membres sortants. Pas de lutte.

4 juin. Il est procédé à l'hôtel du Gouvernement provincial à l'adjudication de l'entreprise des travaux de construction des bâtiments d'une école normale d'instituteurs avec école d'application à Mons. C'est M. Goret, entrepreneur à Pommerœul, qui est déclaré adjudicataire.

1^{er} juillet. Élections pour le renouvellement intégral du Conseil communal, en exécution de la loi du 28 mars 1872 et de l'arrêté royal du 3 juin. Les membres sortants sont réélus, à l'exception de M.M. Franeau¹⁶⁸ et Drion¹⁶⁹, démissionnaires, qui sont remplacés par M.M. Hippolyte Berger et Henri Raeymackers¹⁷⁰. La loi du 28 mars avait réduit de 19 à 17 le nombre de conseillers à élire. Lutte. Le parti catholique présentait 2 candidats : M.M. Benoît Quinet et Félix Debert¹⁷¹.

¹⁶⁵ Émile Masquelier (Mons, 1837-1901). Docteur en droit de l'Université de Bruxelles, avocat, conseiller communal à Mons (1879-1880), échevin (1880-1882), conseiller provincial (1866-1881), député libéral de l'arrondissement de Mons (1881-1886). *Gazette de Mons*, 13 décembre 1901, p. 2 ; Jean-Luc DE PAEPE et Christiane RAINDORF-GÉRARD (dir.), *Le Parlement belge 1831-1894...*, p. 417.

¹⁶⁶ Adolphe Pecher (Mons, 1813-1899), homme politique libéral, conseiller communal à Mons (1845-1866) et échevin (1866-1881), conseiller provincial (1860-1886), président du Tribunal de commerce en 1871 et 1873. Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 2 ... pp. 214-215 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise* ..., p. 189.

¹⁶⁷ Joseph Gillion (1816-1902). Agronome, conseiller provincial du Hainaut de 1860 à 1886. Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 1, Enghien, 1902-1905, p. 321.

¹⁶⁸ Joseph-Arthur Franeau (1829-1906), ingénieur civil des mines, directeur gérant des charbonnages du Rieu-du-Coeur conseiller libéral (1867-1872), administrateur du Comptoir d'escompte de la Banque nationale à Mons. Il fut aussi président de la Société de Musique. *Gazette de Mons*, 5 octobre 1906, p. 2 ; *Le Hainaut*, 7 octobre 1906, p. 2 ; *La Verveine*, 14 octobre 1906, p. 3.

¹⁶⁹ Jules Drion (1821-1876). Ingénieur diplômé de l'Université de Liège, conducteur des mines, régisseur de la Société charbonnière des 24 actions, président de l'Association houillère du Couchant de Mons, conseiller communal libéral à Mons (1861-1867) et échevin des travaux (1867-1872). Il a joué un rôle important dans l'installation de la distribution d'eau à Mons. *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, 1996, p. 247 (notice de Jean-Louis DELAET) ; Laurent HONNORÉ, *Mons au fil de l'eau* ..., pp. 413 et sv.

¹⁷⁰ Henri Raeymackers, industriel, conseiller communal libéral (1872-1881), membre de la Commission de surveillance de l'Académie des beaux-arts et de la Commission permanente de l'inspection de l'Asile d'aliénés de l'État. Décédé le 22 février 1908. *Le Hainaut*, 24-25 février 1908, p. 2 ; *La Province*, 24 février, p. 1 et 25 février 1908, p. 3.

¹⁷¹ Félix Debert (Mons, 1842-Houdeng-Aimeries, 1894). Avocat, juge suppléant près le tribunal de première instance de Mons, il était aussi amateur d'art et d'antiquité. *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. 24,

11 août. Grand pèlerinage national au tombeau de s^{te} Waudru ! Environ 25 000 à 30 000 pèlerins venus de tous côtés, notamment du diocèse ! Office célébré pontificalement par le nonce apostolique. Fête splendide !! (voir les détails dans le *Hainaut*).

12 août. *Te Deum* en l'église de S^{te}-Waudru, à l'occasion de la naissance de la princesse Clémentine-Alberte-Marie-Léopoldine, fille du roi. L'enfant royale était née à Laecken le 30 juillet.

19 août. Un arrêté royal appelle M. F[ranc]çois Dolez, aux fonctions de bourgmestre, M.M. Masquelier, Pecher, Saintelette et Jules Dastot aux fonctions d'échevins ; ce dernier, en remplacement de M. Drion, démissionnaire.

28 octobre. Le dépôt des archives de l'État, transféré dans l'ancien couvent des filles S^{te}-Marie, au Parc, est ouvert au public pour la première fois. Un arrêté royal du 3 février 1870 avait ordonné ce transfert.

Année 1873

17 janvier. *Le Hainaut* dit que de grandes transformations s'opèrent au Béguinage ; que 3 larges voies y sont en construction (voir son article). Voir aussi dans le même journal (n^o du 19 janvier) une correspondance critiquant la dénomination projetée de ces rues.

17 février. Réception officielle à la station du chemin de fer d'une ambassade japonaise (voir la *Gazette* et *Le Hainaut* du 19 février).

Juin. Le Cercle Fétis est dissous [sic].

10 juin. Inauguration du square du château.

9 novembre. *Le Hainaut* annonce que l'on commence les travaux préliminaires pour doter l'église de S^{te}-Waudru d'un système de chauffage. L'enlèvement de l'un des confessionnaux à mis à découvert une petite pierre tombale du XVI^e siècle. L'inscription est incorrectement donnée par le journal ; la voici autrement :

CI DEVANT GICT XPOFLE

NOEL EN SON TÈPS M^e DES

OUVRAIGES DE CECTE

EGLICE QUI TRESPASSA

LE XX^e JANVIER XV^c

LX ET DEMICELLE FRAN

1895, pp. XVII-XVIII, Ernest MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. 1 ..., p. 162 ; Charles ROUSSELLE, *Biographie montoise ...*, p. 42.

CHOICE CORBAULT SA
III^e FÈME QUI TRESPAS

SA (non rempli)

Voir le *Hainaut*, du 18 nov. rendant compte d'une séance du Cercle archéologique de Mons où l'on s'est occupé de cette épitaphe et de Christophe Noel.